

ALGÉRIE-RUSSIE

**Le Général-Major Chanegriha en visite officielle en Russie depuis hier**

P. 24

ENERGIE-GAZ

**Le GECF et l'OPEP examinent l'impact sur les marchés du pétrole et du gaz**

P. 24

AIR ALGÉRIE

**Début de revalidation de 600.000 billets**

P. 24

LE 8 MAI, JOURNÉE NATIONALE DE LA MÉMOIRE

## Un hommage à la résistance héroïque contre la colonisation

Le projet de loi visant à consacrer la journée du 8 mai comme journée nationale de la mémoire conformément à la décision du Président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, a été adopté hier par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN). Le texte de loi instaurant le 8 mai journée nationale de la mémoire vise à honorer et glorifier le sacrifice de milliers d'Algériens victimes des massacres odieux commis en 1945 par la France coloniale. Le 7 mai dernier, le chef de l'Etat avait décrété le 8 mai de chaque année "Journée nationale de la Mémoire", ordonnant le lancement d'une chaîne de télévision nationale spécialisée en Histoire.

P. 24  
DKnews



AGRICULTURE-VÉTÉRINAIRES

**"Mesures pour la prise en charge des préoccupations des vétérinaires"**

P. 3

UNIVERSITÉ

**Chitour rencontre les représentants des associations estudiantines agréées**

P. 3

ANP-INDUSTRIE AUTOMOBILE  
**SAFAV-MB de Tiaret : 80 véhicules livrés à la direction générale des Forêts**

P. 6

SANTÉ

ODEURS CORPORELLES

**5 idées reçues**

P. p 12-13

F   T BALL

SONDAGE FIFA

**Mahrez, meilleur footballeur algérien de l'histoire**

P. 21



MARCHÉ DE L'ART

**Reprise progressive des galeries d'art de la capitale**

P. 16

ARABIE SAOUDITE

**Le hadj 2020 maintenu avec un nombre très réduit de pèlerins**

P. 2

## ARABIE SAOUDITE

## Le hadj 2020 maintenu avec un nombre très réduit de pèlerins



Le ministère saoudien du Hadj et de la Omra, a annoncé lundi que l'Arabie saoudite a décidé d'organiser le hadj 2020 avec un "nombre très réduit de pèlerins" en raison de la pandémie de coronavirus.

Toutefois, précise le ministère cité par l'agence de presse officielle SPA, le hadj de cette année est réservé uniquement aux personnes de différentes nationalités qui souhaitent l'accomplir et qui se trouvent en Arabie saoudite.

L'Arabie saoudite a déjà interdit la Omra, après avoir fermé son espace aérien aux avions étrangers.

## PERSONNALITÉ - DÉCÈS

## Décès du Moudjahid Hocine Senoussi

Le Colonel à la retraite de l'Aviation algérienne et membre du Ministère des liaisons générales (MALG), Hocine Senoussi, est décédé mardi à l'hôpital Ain Naadja d'Alger des suites d'une longue maladie, a appris l'APS auprès de ses proches.

Connu pour être parmi les premiers pilotes de l'Armée de libération nationale (ALN),

formé pendant la Guerre de libération nationale, le Moudjahid Hocine Senoussi s'est vu, de part son professionnalisme avéré, confier des missions de combat en Tunisie, durant la guerre de libération, et au Moyen Orient durant la période post-indépendance.

L'on retiendra également qu'il a été le Directeur général de l'Office de Riadh El Feth (Oref) à la fin des années 1980, juste après la construction de Maqam Echahid (sanctuaire du martyr), monument surplombant la baie d'Alger.

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a présenté, en cette douloureuse occasion, ses sincères condoléances et son profond regret à la famille et du défunt, priant Dieu de lui accorder sa miséricorde et de l'accueillir en son vaste paradis.

Le défunt Hocine Senoussi sera inhumé mercredi au cimetière d'El Alia, à Alger, après la prière du Dohr.



## EPIDÉMIE - PRÉVENTION

## Batna : des chercheurs développent un procédé de réutilisation des bavettes

Des chercheurs de l'université Batna-2 ont développé en laboratoire un procédé de réutilisation des bavettes ordinaires et médicales de type FFP2, a indiqué lundi, l'ingénieur en hygiène et sécurité industrielle, Mahfoud Nehal, à l'origine de l'idée.

Dans une conférence de presse animée au siège du rectorat de l'université, le même universitaire a relevé que l'initiative satisfait aux normes de fabrication des masques de protection en coton 100 % requises par l'association française de normalisation AFNOR et permet une réutilisation après un lavage pendant 30 minutes à une température 60 degrés dans un lave-linge ordinaire.

Il a également indiqué que "des analyses physiques et microbiologiques ont montré que les bavettes FFP2 pouvaient être réutilisées jusqu'à quatre reprises après leur désinfection pendant 20 minutes à 121 degrés dans des autoclaves".

Les tests, a-t-il ajouté, ont montré que les bavettes grand public en coton pur pouvaient être réutilisées jusqu'à 20 fois après le procédé de lavage après le changement du filtre qui y est placé et y est une simple lingette de dépoussiérage sans alcool disponible sur le marché.

## PALMIERS - INCENDIES

## Le mois de juillet enregistre le pic dans les oasis des Ziban



Le pic des incendies de palmiers dattiers à travers les oasis des Ziban est enregistré chaque année au mois de juillet, ont indiqué lundi à Biskra les services de la protection civile en marge du lancement de la campagne nationale de prévention des feux de dattiers et arbres fruitiers.

La wilaya de Biskra a enregistré l'année passée 69 interventions suite à des feux qui avaient détruit 3.411 palmiers dattiers dont 562 durant le seul mois de juillet, selon les explications de la protection civile données lors du lancement de cette campagne à l'institut technique de développement de l'agriculture saharienne.

Durant le mois de juin de l'année dernière, 33 interventions ont été effectuées à la suite d'incendies qui avaient ravagé 407 palmiers en plus de 20 et 27 autres interventions enregistrées respectivement durant les mois d'août et de septembre suites à des feux ayant détruit 226 et 428 palmiers, est-il indiqué.

Les départs d'incendies sont parfois dus aux feux allumés par les agriculteurs eux-mêmes pour détruire les herbes, palmes et troncs morts lors du nettoyage de leurs vergers durant la période estivale, est-il souligné.

À l'échelle nationale, les feux d'été ont détruit au cours de l'année écoulée 8.035 palmiers dattiers dont 3.411 dans la wilaya de Biskra, selon le bilan présenté à l'occasion du lancement de cette campagne dont le programme comprend des actions de formation et sensibilisation des agriculteurs et habitants aux premiers gestes positifs en cas de feu.

Des colonnes mobiles d'intervention en cas d'incendie ont été créées à Biskra, Ouargla, El Oued et Ghardaïa, selon la même source.

## EL TARF

## Repêchage d'un corps sans vie à Oued Anane à Bouteldja



Les services de la protection civile de la wilaya d'El Tarf ont repêché le corps sans vie d'un quadragénaire retrouvé au niveau de Oued Anane, situé à près de 2 km de la commune de Bouteldja, a-t-on appris, lundi, du chargé de la communication de ce corps constitué.

Alertés par la présence du corps inanimé d'un homme, flottant dans les eaux de l'oued, les services de la protection civile se sont rendus sur les lieux où ils ont repêché le cadavre de cette personne dont l'identité est encore inconnue. La victime, qui se trouvait dans un état de décomposition a été acheminée vers la morgue de l'hôpital de Bouteldja pour les besoins de l'autopsie, a-t-on ajouté.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et circonstances exactes de ce drame, a ajouté la même source.

## SCORPIONS - ENVENIMATION

## Naama: 29 cas de piqûres scorpionniques depuis le mois de mai (DSP)



Pas moins de 29 cas de piqûres scorpionniques ont été enregistrés dans la wilaya de Naama depuis le début du mois de mai jusqu'au 20 juin en cours, sans faire de décès, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la santé et la population (DSP). Ce bilan comporte une baisse par rapport à la même période de l'année dernière (52 cas). L'année 2019 a enregistré 919 cas de piqûres de scorpions dont un cas conduisant au décès, a-t-on indiqué au service de prévention de la DSP.

Une campagne de prévention contre les piqûres de scorpions, lancée par la DSP en collaboration avec la direction de la protection civile, de partenaires et d'associations locales, se poursuit jusqu'au mois de septembre prochain, en vue de sensibiliser les citoyens sur les risques de piqûres de scorpions qui prolifèrent durant la saison de canicule.

Le programme de prévention se poursuit par le comité de wilaya de lutte contre les maladies à transmission hydrique et animale avec la participation de plusieurs directions et de bureaux d'hygiène sanitaire, à travers l'organisation de campagnes de propreté de l'environnement et la fourniture de sérums anti venin à différents établissements de santé de proximité de la wilaya.

Ce programme prévoit de financer et de lancer des campagnes de collecte de scorpions durant l'été pour réduire sa prolifération et aider l'institut Pasteur d'Alger à produire le sérum anti venin.

## ROUTES - BOUIRA

## Un mort et trois blessés dans un accident de la route à Bir Ghalou

Une personne a trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu lundi soir sur la RN 18 à Bir Ghalou (Ouest de Bouira), a-t-on appris des services de la protection civile.

L'accident s'est produit suite au dérapage et au renversement d'un véhicule touristique au lieu-dit Haouch Aouf Omar dans la commune de Bir Ghalou.

"Une petite fille âgée de 10 ans est morte sur le coup, et trois autres personnes, âgées entre 8 et 40 ans, ont été grièvement blessées", a précisé le chargé de la communication de la protection civile, le sous-lieutenant Abdat Youcef.

Les blessés ont été évacués à l'établissement public hospitalier (EPH) d'Ain Bessam.

Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

## TIZI-OUZOU

## Un adolescent meurt par noyade à Azeffoun (protection civile)

Un adolescent a perdu la vie par noyade lundi soir au niveau de la plage Tazaghart dans la commune d'Azeffoun au Nord de Tizi-Ouzou, a-t-on appris mardi de sources locales.

Le jeune garçon âgé de 16 ans a été repêché inconscient et en état critique par des citoyens et transféré par les éléments de la protection civile à l'établissement public hospitalier (EPH) de la ville où il a rendu l'âme alors qu'un autre garçon âgé de 10 ans qui était en sa compagnie, et repêché, lui, conscient, a eu la vie sauve.

Pour rappel, les plages au niveau de la wilaya ont été interdites à la baignade jusqu'à nouvel ordre depuis le 1er de ce mois de juin en cours par mesure de prévention contre la propagation de la pandémie de coronavirus.

Par ailleurs, une personne est décédée et 05 autres ont été blessées lors d'un accident de la circulation survenu mardi matin, au niveau du lieu-dit Chaoufa, dans la commune d'Ait Zella à l'Est de Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès de la protection civile.

## MOUTURE D'AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION

**Des propositions très positives et constructives** (membre du comité d'experts)

Le membre du comité d'experts chargé de la rédaction de la mouture du projet de révision de la Constitution, le professeur Bachir Yelles Chaouche a qualifié, lundi à Oran, les propositions émises sur cette mouture de "très positives et constructives".

Invité lundi à l'émission "Espace spécial" de la radio régionale "El Bahia" d'Oran consacrée à l'avant-projet de révision de la Constitution, Pr Yelles Chaouche a indiqué que le comité a reçu un grand nombre de propositions écrites qui sont "très positives et constructives".

L'expert en droit constitutionnel a affirmé que la mouture du projet de révision de la Constitution a fait l'objet d'une étude "objective", faisant remarquer que certaines propositions sont allées suggérer une nouvelle mouture et d'autres la suppression d'articles en entier. Cet enseignant à l'Université d'Oran 1 "Ahmed Benbella" a expliqué que le rôle de son comité est d'étudier les propositions et que la décision revient au président de la République. Abordant le contenu de la mouture du projet d'amendement de la

Constitution dont le délai de réception des propositions a été prolongé jusqu'au 30 juin, Yelles Chaouche a souligné que les valeurs sur lesquelles est basée la société algérienne demeurent les mêmes, soulignant que le comité n'a pas intervenu là-dessus car ce n'est pas de ses



prérogatives. Au sujet des questions politiques, il déclaré que le comité n'est pas habilité à y statuer et a laissé le soin aux partis politiques et à la société civile et société et ensemble de ses débats et d'y formuler des propositions.

Abordant la question de l'équilibre général des pouvoirs, le même expert a évoqué la proposition d'ôter au Président de la République la prérogative de légi-

férer par ordonnance entre les sessions du Parlement et en cas de dissolution de l'Assemblée populaire, faisant observer qu'il y a 54 articles traitant de la question des libertés publiques et des droits fondamentaux, où l'ensemble de la législation est confiée au Parlement. Le débat a duré deux heures et a été diffusé sur toutes les stations régionales de la Radio nationale.

## ALGÉRIE-TUNISIE

**Jeunesse et Sports : d'importantes décisions sanctionnent la réunion de M. Khaldi avec son homologue tunisien**

La réunion du ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi tenue lundi avec son homologue tunisien, Ahmed Gaâlou, a été sanctionnée par d'"importantes" décisions inhérentes aux questions sportives et juvéniles d'intérêt commun, sur lesquelles "une convergence des vues" entre les deux parties a été relevée, indique un communiqué du ministère.

Lors de ces entretiens, visant le renforcement des relations bilatérales dans le domaine des sports et de la jeunesse, les deux ministres ont convenu de « la coordination des positions des deux pays lors des conférences, des congrès internationaux et des

conseils ministériels aux niveaux maghrébin, africain, arabe et international, outre l'appui mutuel aux candidats algériens et tunisiens au niveau de ces instances », précise la même source.

Il a été également convenu du « soutien mutuel à la candidature d'un de nos deux pays pour abriter des manifestations sportives ou juvéniles ». A ce propos, la partie tunisienne a réitéré son soutien, avec tous les moyens disponibles, pour faire réussir la 19e édition des Jeux méditerranéens qui sera organisée à Oran en 2022, souligne le communiqué. Dans ce sillage, il a été décidé de la « mise en place d'un mécanisme devant coordonner les posi-

tions des deux pays au niveau des instances sportives internationales », ajoute le MJS.

S'agissant de la coopération bilatérale, les deux ministres ont affirmé leur volonté de « relancer les activités et les manifestations sportives et juvéniles entre les deux pays, en se focalisant dans un premier temps sur les wilayas frontalières entre l'Algérie et la Tunisie, en sus de l'échange d'expertises et d'expériences en matière de politiques publiques inhérentes aux sports et à la jeunesse notamment le Plan national de Jeunesse.

Les deux ministres ont convenu, entre autres, de l'échange d'expertises, de la gestion des maisons de Jeunes,

du forum numérique des jeunes, de la promotion du sport scolaire et universitaire, de la sélection de jeunes talents sportifs, de leur formation et de leur accompagnement ainsi que de la gestion des infrastructures sportives. Deux points focaux ont été mis en place au niveau des deux départements pour la concrétisation de ces axes. A l'issue de cette réunion, M. Khaldi a invité son homologue tunisien à effectuer une visite de travail en Algérie et tenir, par l'occasion, la commission sectorielle mixte algéro-tunisienne qui sera sanctionnée par la signature du programme exécutif de coopération entre les deux pays dans leur domaine.

## CENTRES D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

**"Ils seront reconvertis en complexes de tri et de recyclage des déchets"**

Les centres d'enfouissement technique seront reconvertis progressivement en complexes spécialisés dans le tri, le recyclage et le traitement de divers types de déchets, en plus de leur fonction initiale, a indiqué lundi à partir de Mostaganem la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Nassira Benharrats.

"Ces centres effectueront le tri sélectif des déchets et devront acquérir des incinérateurs pour traiter les déchets spéciaux, en plus d'équiper l'unité de compost organique ce qui contribuera à prolonger la durée de leur exploitation et offrira des opportunités aux jeunes d'investir dans le domaine de métiers propres, en particulier le recyclage", a souligné la ministre lors de l'inauguration du centre d'enfouissement technique de la ville de Mostaganem, dans la région d'El Hachm, en compagnie du ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Hacene Mermouri.

Nassira Benharrats a fait savoir que le traitement des déchets nécessite une approche participative avec les collectivités locales pour que les centres d'enfouissements techniques aillent au-delà de leur fonction de base à des emplois plus économiques et amis de l'environnement.

Ce centre d'enfouissement technique des déchets comprend une station d'épuration et de traitement des filtres à déchets d'un coût de 200 millions DA et un tri (199 millions DA), un incinérateur de déchets spéciaux et une unité de compost en cours de réalisation, ainsi que deux tranchées d'une capacité totale de 455.000 mètres cubes, selon les explications fournies par les responsables du secteur.

Concernant les rejets anarchiques des eaux usées en mer, la ministre a affirmé que "la wilaya de Mostaganem a réussi à éradiquer 14 sur 16 points de déversement répartis le long du littoral, en attendant la prise en charge, l'an prochain, d'un autre à Ouled Boughalem et la réalisation d'une station de traitement des eaux usées en 2022.

Une enveloppe de 72 milliards DA a été consacrée dans la wilaya de Mostaganem à l'éradication définitive de tels points noirs depuis 2006, notamment en réalisant des stations de collecte et de traitement des eaux usées, de protection de la zone de Kharouba et d'aménagement de Oued Ain Sefra, a fait savoir le directeur de wilaya des ressources en eau, Moussa Lebgaâ.

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables a présidé, en compagnie du ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Hacene Mermouri, le lancement de la "Campagne nationale de nettoyage des plages" à la place "Clovis" dans la commune de Benabdemalek Ramdane située à l'est de Mostaganem, initiée en coordination avec les associations actives dans le domaine de l'environnement.

Mme Benharrats a également donné le coup d'envoi de l'opération nationale de surveillance des eaux de mer pour cette saison.

## AGRICULTURE/VÉTÉRINAIRES/MESURES

**Mesures d'urgence pour la prise en charge immédiate des préoccupations des vétérinaires**

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Chérif Omari, a donné des instructions fermes pour la prise en charge immédiate des préoccupations des vétérinaires et l'amélioration de leurs conditions de travail sur le terrain à travers des mesures d'urgence.

M. Omari a donné ces instructions lors d'une réunion, dimanche soir au siège du ministère, avec les membres et représentants du Syndicat national des vétérinaires, en présence de cadres du secteur, indique un communiqué du ministère publié sur son compte Facebook.

Lors de la réunion, le premier responsable du secteur a écouté les préoccupations des vétérinaires liées notamment à l'amé-

lioration de leurs conditions de travail, au vu de leur rôle central dans la protection de la santé des citoyens et des consommateurs.

A cette occasion, M. Omari a donné des instructions fermes pour la prise en charge immédiate de leurs préoccupations, à travers des mesures d'urgence, soulignant que le ministère maintiendra le dialogue et continuera à suivre les différents dossiers avec ce corps et à œuvrer à l'amélioration de leurs conditions de travail et d'intervention sur le terrain.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre des rencontres de concertation organisées par le ministre avec divers partenaires et acteurs du secteur pour être au fait de la situation sur le terrain et en discuter dans un cadre organisé qui

permette de trouver des solutions efficaces dans l'intérêt du secteur.

La réunion a été l'occasion pour le ministre de saluer les efforts de tous les vétérinaires mobilisés face à la pandémie de Covid-19 à travers leur participation aux campagnes de solidarité et aux opérations de désinfection et de prévention menées à travers les différentes wilayas du pays. M. Omari avait auparavant déclaré que son département avait mobilisé tous les moyens, notamment vétérinaires, pour assurer le contrôle sanitaire du cheptel en prévision de l'Aïd El-Adha et la reprise progressive de l'activité des marchés hebdomadaires de bétail.

APS

## UNIVERSITÉ

**Chitour rencontre les représentants des associations estudiantines agréées**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Chems-Eddine Chitour, a rencontré lundi à Alger les représentants des associations estudiantines agréées dans le cadre du dialogue et de la concertation avec les organisations syndicales et les associations estudiantines, indique un communiqué du ministère. La rencontre tenue au siège du ministère a porté sur "la situation de l'Université algérienne dans le contexte de la pandémie de Covid-19 et le recours au télé-enseignement via les plateformes numériques", précise la même source.

Les deux parties ont abordé "les moyens de clore l'année universitaire 2019-2020 et de préparer la rentrée universitaire 2020-2021 à la lumière des défis posés par la situation sanitaire dans le pays", ajoute le communiqué.

La rencontre a été marquée par "une discussion riche et constructive entre le ministre et tous les représentants des associations estudiantines présentes sur les moyens de clore l'année universitaire actuelle, en réunissant toutes les conditions matérielles et les mesures préventives nécessaires à la réussite de l'opération", conclut la même source.

## LOIS DE RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE

## APN : adoption du projet à la majorité

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté mardi à la majorité le projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017, lors d'une plénière présidée par Slimane Chenine, en présence de nombre de membres du Gouvernement.

170 députés de plusieurs formations politiques ont voté "pour", 21 autres "contre", et deux se sont abstenus.

Dans une allocution prononcée à l'issue du vote, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia a affirmé que la présentation du projet de loi devant la Commission avait permis à travers un débat profond de relever de nombreuses insuffisances.

"Le Gouvernement accorde un intérêt particulier à la prise en charge progressive des recommandations judiciaires émises par la Commission des Finances de l'APN et la Cour des comptes, dans le but de pallier les défaillances techniques soulevées", a-t-il précisé.

Selon les chiffres présentés par le ministre, le montant global des recettes réalisées en 2017 a atteint 6.072 milliards Da contre des prévisions établies à 5.635 milliards Da dans la loi de finances du même exercice. Des recettes effectives réparties entre 3.945 milliards Da de recettes ordinaires (64,97%) et 2.127 milliards Da de recettes issues de la fiscalité pétrolière (35,03%). Les dépenses budgétaires au cours de l'exercice 2017 se sont, quant à elles, élevées à 6.767 milliards Da contre des prévisions établies à 6.883 milliards Da. Des dépenses effectives réparties entre 4.497 milliards Da de dépenses de fonctionnement (66,46%) et 2.270 milliards Da de dépenses d'équipement (33,54%). Concernant les



transferts sociaux, le ministre a fait état d'un montant de 1.631 milliards d Da en 2017, en recul de 11,4% par rapport à 2016. Ces transferts recouvrent les affectations destinées au soutien au logement et estimées à 305 milliards Da (-35% par rapport à 2016), celles destinées au soutien aux ménages et estimées à 413 milliards Da (-7%), celles destinées au soutien aux retraités et estimées à 237 milliards Da (-2%) et enfin les affectations destinées au soutien aux personnes démunies, aux besoins spécifiques et à faible revenu et estimées à 147 milliards Da (-10%). En comptabilisant les dépenses imprévues, qui se sont élevées à 92 milliards Da, le déficit réel du budget a atteint 786 milliards de DA. Concernant la liquidité, la

situation finale de l'exécution de la loi de finances 2017 a donné lieu à un déficit global du Trésor de l'ordre de 2.260 milliards Da, couvert par le Fonds de régulation des recettes (FRR) et le mécanisme de financement conventionnel.

Ainsi, le FRR a été épuisé en 2017 suite au prélèvement d'un montant restant s'élevant à 838 milliards Da. Concernant le cadre économique, le ministre a précisé que le taux de croissance en 2017, s'était élevé à 1,4%, contre 3,9% prévu par la même loi de Finances du même exercice.

Le secteur des hydrocarbures a enregistré, cette même année, des recettes de l'ordre de 3.660 milliards Da, contre 4.071 milliards Da pré-

visionnelles dans la loi de Finances, soit un écart négatif de 411 milliards Da. L'exercice 2017 a connu une baisse du taux de change, de 1,49 du dinar algérien (DA) face au dollar américain (USD), passant de 109,47 Da face au USD en 2016, à 110,96 Da en 2017.

Quant aux taux d'inflation enregistrés en 2017, il était de l'ordre de 5,59%, contre 4% prévisionnel. Les réserves de change ont atteint 97,33 milliards USD fin 2017, contre 114,14 milliards USD fin 2016.

La valeur des créances sur la dette publique s'est établie, fin 2017, à 5,056 milliards Da, soit 27% du produit intérieur brut (PIB), dont 4,911 milliards DA pour la dette intérieure et 145 milliards Da pour la dette extérieure.

## MINISTÈRE DE LA SANTÉ

## Programme de numérisation du secteur en cours

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière prépare le lancement du programme de digitalisation et de numérisation du secteur (eSanté), réalisé avec l'appui du ministère de la Micro entreprise, des Start-up et de l'Economie de la connaissance, indique lundi un communiqué du ministère.

Dans cette perspective, "le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Professeur Aberrahmane Benbouzid a présidé ce jour, lundi 22 juin 2020 au siège de son département ministériel, la deuxième séance de travail liée au processus de transformation numérique avec les cadres de l'administration centrale", souligne le communiqué.

Selon la même source, ce programme s'inscrit "dans le cadre de l'organisation et du développement de la fonction informatique au niveau des structures de santé, à la règlementation de l'usage des technologies de l'information et de la communication dans l'exercice de la santé, à la normalisation des nomenclatures utilisées dans la santé et au déploiement des plateformes technologiques du système d'information projeté".

"Ces actions s'articuleront autour de trois axes : le patient, à travers l'amélioration de son parcours de soins, le praticien, par l'amélioration du cadre de l'exercice de ses missions, et enfin le décideur, par la mise à sa disposition de tableaux de bord d'aide à la décision", précise-t-on.

Ce système "sera conçu pour doter les structures en charge de la santé d'un système d'information et de communication automatisé, intégré et global permettant de créer, mettre à jour, partager et exploiter les informations relatives aux usagers et aux praticiens de la santé", explique-t-on.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE  
"Un saut qualitatif"  
ces dernières années en Algérie (UNOP)

L'industrie pharmaceutique algérienne "a réalisé un saut qualitatif ces dernières années" grâce au soutien de l'Etat qui a interdit l'importation des médicaments dont la production se fait localement et à l'encouragement des investissements privés, a indiqué mardi à Bouira le président de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP), Abdelouahid Kerrar.

"Ce développement est le fruit de deux actions majeures, à savoir, d'une

part, la décision de l'Etat d'interdire l'importation des médicaments produits localement et les investissements colossaux engagés dans ce secteur par plusieurs opérateurs", a expliqué M. Kerrar. Selon le président de l'UNOP, l'Algérie compte plus de 100 opérateurs et producteurs de médicaments. "Notre pays produit suffisamment en aussi tous les médicaments utilisés dans le protocole du traitement contre Covid-19, alors que d'autres pays étrangers n'arrivent toujours pas à le produire", s'est réjoui M. Kerrar. "Le progrès réalisé par l'industrie pharmaceutique réside dans le fait que l'Algérie produit et couvre plus de 50% de ces besoins en matière de médicaments. Le travail se poursuit pour un taux plus élevé", a indiqué le président de l'UNOP.

"Nous sommes très optimistes notamment après la création de ce ministère délégué consacré à l'industrie pharmaceutique. Cela permet d'exploiter tout le potentiel de ce secteur grâce au nouveau plan d'action de l'Etat pour booster cette industrie et pour protéger la santé publique", a souligné M. Kerrar.

A ce propos, le ministre délégué s'est engagé à travailler avec les différentes parties en vue de lever tous les obstacles. "Cela passe par des réformes structurelles que nous allons mettre en place pour développer davantage cette industrie et pour protéger la santé publique", a déclaré M. Benbahamad.

"C'est vrai qu'il existe quelques problématiques bureaucratiques qui sont inadmissibles et qui, non seulement peuvent créer des indisponibilités de médicaments pour les malades, mais favorisent indirectement l'importation. Nous allons tout faire pour essayer de lever ces obstacles et cela passe aussi par les efforts de certaines administrations qui doivent changer de comportement et qui doivent se mettre au service de leur pays", a insisté le ministre délégué.

A propos de la rareté de quelques médicaments, l'hôte de Bouira a expliqué que cela était lié à des problèmes structurels. "Nous sommes en train de travailler et de préparer des décrets exécutifs qui nous permettront d'instaurer une nouvelle organisation et un nouveau plan d'action examiné par le Conseil des ministres, avec l'objectif d'entrer dans une nouvelle ère et éradiquer tous ces problèmes", a expliqué le ministre à la presse.

APS

## Raouia : «réduction de la durée de présentation et d'examen de la loi de règlement budgétaire dans le cadre d'une approche globale de réforme financière»

Les services du ministère des Finances s'emploient à la prise en charge de la demande de réduction de la durée de présentation et d'examen du projet de loi de règlement budgétaire dans le cadre d'une approche globale de réforme financière, comptable et fiscale, a affirmé lundi le ministre du secteur, Abderrahmane Raouia.

Le ministre répondait aux préoccupations des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une plénière consacrée au débat du projet de loi de règlement budgétaire pour l'exercice 2017. Les membres de l'APN ont mis l'accent sur l'impératif de réduire la durée de l'examen du projet de loi du Règlement budgétaire à une seule année au lieu de trois ans afin de pouvoir pallier rapidement les lacunes dans le cadre de la ratification des principes de transparence dans le contrôle du denier public et de la bonne gouvernance.

Intervenant dans ce cadre, le ministre a rappelé concernant la réduction de la durée de présentation du projet de loi de règlement budgétaire, que le retour à la référence N-3 est édicté par les dispositions de la loi 84-17 relative aux lois de finance, toujours en vigueur", affirmant que les services du ministère des Finances œuvrent à la réduction de cette durée dans le cadre des réformes budgétaires, comptables et fiscales.

Selon le ministre, la réduction de la durée de présentation du projet de loi de règlement budgétaire se fera progressivement par le retour à l'exercice financier

concernée N-2 puis N-3 à compter de 2023, et ce suivant les réformes en cours et conformément aux dispositions de la loi organique 18-15 relative aux lois de finance. "La modernisation du secteur porte essentiellement sur la consécration de davantage de transparence et de contrôle interne de l'exécution des dépenses publiques, ainsi que de la présentation des informations dans les délais acceptables afin d'améliorer la gouvernance des finances publiques, et ce à la faveur d'un système d'information intégré de gestion du budget", a ajouté le ministre.

S'agissant du recours au financement non conventionnel en 2017, M. Raouia a indiqué que cette démarche avait été dictée par la situation prévalant cette année afin de permettre à l'Etat de couvrir les besoins de financement du trésor public et de la dette publique.

Interrogé sur le faible taux de recouvrement des recettes fiscales, le ministre a fait état de résultats positifs enregistrés en la matière ayant permis une réduction progressive de la dépendances aux recettes pétrolières, le montant des recettes ordinaires recouvrées s'étant élevé en 2017 de 23,4%.

Pour ce qui est du faible taux de recouvrement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), M. Raouia l'a imputé au phénomène d'achat sans facture au niveau du marché parallèle.

Il a également mis en avant, à cet égard, les mesures prises pour lutter contre l'évasion fiscale, à l'instar de la multiplication

du nombre de contrôleurs fiscaux, l'intensification des interventions, et le suivi des dossiers prioritaires, notamment celui de la surfacturation.

Aussi, a-t-il rappelé l'introduction du numéro d'identification fiscale qui a permis la mise en place d'un fichier national des fraudeurs conformément à la loi de finances de 2009, soulignant que les contrevenants avaient été exclus des opérations commerciales extérieures et de la commande publique.

De même qu'il a salué les efforts consentis par les pouvoirs publics pour la rationalisation des dépenses publiques, à travers l'adoption des mesures nécessaires pour réduire les opérations de réévaluation des projets, en imposant la nécessaire maturation des études de projet et l'assainissement périodique de la nomenclature des investissements publics. Evoquant les comptes d'affectation spéciaux (CAS), M. Raouia a fait état de mesures prises par le ministère pour l'assainissement et la réduction du nombre de ces comptes de 73 en 2010, à 54 en 2017 et 51 en 2018. Sur le plan financier, le solde global de ces comptes a vu son montant réduit de 63% en 2017 par rapport à 2007.

Le ministre a rassuré enfin de la prise en ligne de compte des recommandations de la commission des finances et du budget, affirmant qu'elles sont une "base pour améliorer la maîtrise budgétaire et les procédures de gestion".

## MÉDÉA

## 59 commerces fermés pour non-respect des mesures de prévention sanitaires

Pas moins de 59 commerces ont fait récemment l'objet, à Médéa, d'une décision de fermeture administrative pour non-respect des mesures et conditions sanitaires, recommandées par les pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Les décisions de fermeture notifiées concernent, selon la même source, les commerçants qui ont repris récemment leurs activités, suite à la mesure prise par le gouvernement autorisant la reprise d'un certain nombre d'activités commerciales, ayant enfreint les conditions sanitaires requises, notamment en matière d'accueil des clients et le respect des mesures barrières.

Par ailleurs, 572 procès-verbaux ont été dressés par les agents de la répression de la fraude et la protection du consommateur, relevant de la direction du commerce, dans le cadre du suivi de la mise en application de cette mesure, a-t-on ajouté, précisant que ce nombre



"important" d'infractions constatées porte principalement sur le non respect des mesures de prévention, en particulier le port du masque.

## SOUK AHRAS

## Signature de 6 conventions pour la collecte et l'évacuation des déchets ménagers

Six (6) conventions de partenariat ont été conclues lundi entre un l'Établissement public d'hygiène urbaine et de la protection de l'environnement (EPIC-HUPE) et plusieurs communes de la wilaya de Souk Ahras pour la collecte et l'évacuation des déchets ménagers aux centres d'enfouissement technique (CET).

L'objectif de ces accords, qui seront "bientôt" généralisés dans d'autres communes, est de "préserver l'hygiène urbaine en sus de l'éradication des décharges anarchiques qui constituent un danger pour l'environnement et les sources d'eau naturelles", a indiqué en marge de la cérémonie de signature de ces conventions, organisée au siège de l'établissement public à caractère industriel et commercial, le directeur général de cette entreprise, Mohamed-Amine Bensoltane.

Au titre de ces accords conclus avec les communes de Mechroha, Hanancha, Souk Ahras, Taoura, Merahna et Sedrata, l'EPIC HUPE est appelé à collecter

et évacuer les déchets ménagers durant des heures déterminées vers le centre d'enfouissement technique (CET) du chef lieu de wilaya, et le placement des bacs d'ordures dans les quartiers et cités, à côté du nettoyage des boulevards principaux, a fait savoir le même responsable.

Aussi, il a été convenu d'assurer les travaux d'entretien de l'éclairage public et des routes, l'aménagement des espaces verts et des jardins publics, l'établissement de l'éclairage artistique, la réfection des trottoirs, ainsi que le nettoyage des espaces publics et des quartiers, a-t-on signalé.

Afin de concrétiser ses missions, cet établissement, créé fin 2018, a bénéficié d'une enveloppe financière de 315 millions de dinars pour l'acquisition de 18 camions d'une capacité de 3,5 tonnes, deux camions bennes de 5m3, un grand rétro-chargeur, 3 camions d'une capacité de 20 tonnes chacun, 650 conteneurs et 20 grands conteneurs destinés au quartier à grande densité démographique.

## MILA

## Vers le désenclavement de 4 zones d'ombre dans la commune de Tadjanet

Un projet de réalisation d'une route devant désenclaver quatre (4) zones d'ombre dépendant de la commune de Tadjanet (Sud de Mila), sera réceptionné "prochainement", a-t-on appris lundi du président de l'Assemblée populaire (APC) de cette collectivité locale, Adel Bougarne. La réalisation de cette route de 4 km "tire à sa fin" et ne reste de ce chantier que les travaux de bitumage, a fait savoir le même élu précisant qu'une fois ouverte "avant la fin du mois en cours", la nouvelle route permettra de raccorder les mechtas Bouslam 1, Bouslam2, El Fessikh et El Djahli, classées des

zones d'ombre. Rappelant les désagréments au quotidien auxquels étaient confrontés plus de 5.000 habitants de ces régions dans leurs déplacements, en raison de la détérioration de l'unique route existante, M. Bougarne a indiqué que cet axe routier réalisé dans le cadre du programme communal de développement (PCD) a nécessité un investissement de 30 millions DA. Selon le même élu local, un projet de raccordement de ces 4 mechtas au réseau du gaz naturel sera lancé "incessamment" dès la finalisation des procédures d'usage, en attendant, a-t-il ajouté l'inscription d'un autre projet de

réalisation d'un réservoir d'eau pour améliorer l'alimentation des habitants de ces mechtas en cette substance vitale. Ces projets de développement, une fois concrétisés, permettront l'amélioration du cadre de vie des populations de ces zones d'ombre et répondront à leurs aspirations notamment en matière d'alimentation en eau potable (AEP) et disponibilité de réseaux d'assainissement, selon la même source. Cette collectivité locale a recensé 23 zones d'ombre dont les préoccupations des citoyens seront transmises aux instances concernées, a fait savoir le même élu local.

## ORAN

## La SEOR appliquera des "calendriers larges" pour le règlement des factures de la "période Covid19"

La société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR) est prête à appliquer des "calendriers très larges" pour les clients particuliers qui trouvent des difficultés à payer leurs factures à cause de la crise sanitaire Covid19, a-t-on appris mardi, auprès de cette société.

"Nous sommes prêts à appliquer des calendriers très larges, adaptés à chaque client, pour le paiement des factures en retard à cause de la crise sanitaire du covid19, notamment pour les particuliers qui rencontrent des difficultés financières", a indiqué à l'APS le directeur commercial de la SEOR, Abdellah Medjahed.

La crise sanitaire liée au covid19 n'est pas sans conséquences économiques, et des retards de paiement des factures liés à ce contexte sont envisageables pour une partie de la population, a-t-il rappelé. "Pour faciliter le mode de paiement au profit de la population, nous avons décidé d'appliquer des calendriers sur mesure, et de suspendre les cou-

tures d'eau", a-t-il encore rassuré.

Les facilitations concernent uniquement les particuliers, la SEOR n'ayant pas inclus les commerçants et les industriels, note au passage M. Medjahed. Après une fermeture de presque 3 mois, la SEOR a ouvert 19 agences commerciales sur un total de 29 qui couvrent la wilaya d'Oran. Il est ainsi désormais possible de payer ses factures et de faire des demandes pour l'application d'un échéancier, a-t-on expliqué ajoutant, qu'il est également possible de faire des recours par rapport aux factures forfaitaires appliquées au cours de la période de confinement.

La SEOR a en effet opté pendant toute la période du confinement, pour une facturation forfaitaire pour éviter le contact avec les clients, et ceux qui estiment que les factures ne reflètent pas leur consommation peuvent s'approcher des agences commerciales de la société pour faire des recours.

## BORDJ BOU ARRERIDJ

## Lancement d'une caravane médicale pour les habitants des zones d'ombre



Une caravane médicale destinée aux villages et localités de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, notamment les zones d'ombre a été lancée dans le cadre d'une initiative visant à assurer des services de soins, à titre gratuit pour les habitants des régions ne disposant pas de services médicaux, a-t-on appris lundi de la direction locale de la santé et population.

Cette caravane médicale a pour but principal "d'assurer une prise en charge sanitaire pour les habitants des zones d'ombre qui ont souffert de la marginalisation et l'oubli, et contribuer ainsi à l'allègement de la pres-

sion sur les établissements de santé", selon la même source, précisant que les personnes malades bénéficieront dans ce cadre de consultations médicales et de diverses analyses.

Cette caravane médicale de solidarité composée de médecins généralistes, des spécialistes et paramédicaux sera accompagnée et renforcée par des moyens supplémentaires pour lui permettre d'atteindre toutes les régions enclavées, a-t-on indiqué. Selon la même source, cette caravane médicale de solidarité appuiera les efforts déployés dans le cadre des enquêtes épidémiologiques

concernant le coronavirus et autres maladies, le diabète, les cancers et la tension artérielle.

Cette initiative sanitaire offrira des consultations et des traitements à titre gracieux pour les cas démunies avec l'évacuation des cas critiques vers les centres de santé pour radiologie ou hospitalisation, a ajouté la même source. L'intervention de cette caravane de solidarité verra la distribution de masques de protection et l'organisation de campagnes de sensibilisation sur le danger de la propagation du Covid-19, a-t-on informé.

## ALGER

## Arrestation de deux individus et saisie de 41 capsules de cocaïne à Bir Mourad Raïs

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation de deux suspects et à la saisie de 41 capsules de cocaïne dans une affaire de détention et de trafic de drogues dures et de psychotropes, a indiqué lundi un communiqué de ce corps sécuritaire. «Agissant sur informations faisant état d'un individu s'adonnant au trafic de drogues, tous types confondus, les éléments de la police judiciaire

relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs ont mis en place un plan bien ficelé ayant permis son arrestation, alors qu'il s'apprêtait à vendre de la drogue à une autre personne», précise le communiqué. Après avoir soumis les deux suspects à la fouille corporelle, les éléments de la police ont saisi deux (02) capsules de cocaïne». Après délivrance d'un mandat de per-

quisition du domicile du principal mis en cause, les mêmes services ont saisi 37 capsules de drogues dures (grand volume), 4 capsules (petit volume), un morceau de cannabis (2,5g), 4 comprimés psychotropes, deux injections et deux bouteilles contenant une poudre blanche. A l'issue des investigations, il s'est avéré que le principal suspect se procurait de la drogue dure auprès d'un autre individu

qui a été identifié et dans le domicile duquel, la police a saisi 24 comprimés psychotropes, un montant de 20 millions de centimes. Ce dernier est toujours en fuite. Après finalisation des procédures judiciaires, les deux mis en cause ont été présentés devant le Procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné leur placement en détention provisoire, conclut le communiqué.

## AGRICULTURE

## M. Omari appelle à partir d'Oum El Bouaghi à investir dans la transformation des produits alimentaires

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari, a appelé lundi à partir d'Oum El Bouaghi les investisseurs à s'engager dans la transformation des produits agricoles tout en leur assurant le soutien de son département.

Dans une déclaration à l'APS, en marge de sa visite de travail dans la wilaya, M. Omari a affirmé que "tous les investisseurs désireux se lancer dans l'activité de transformation des produits agricoles bénéficieront de l'accompagnement et du suivi". Il a également indiqué avoir exhorté les responsables locaux du secteur agricole à lancer des initiatives permettant d'attirer les investisseurs, notamment ceux parmi les jeunes, estimant que la wilaya d'Oum El Bouaghi possède des potentialités agropastorales importantes, notamment en matière de production de laine, de cuir, de lait et d'ail.

Entamant sa tournée de travail dans la wilaya par l'inauguration d'un complexe de stockage de céréales d'une capacité de 30.000 tonnes dans la localité de Tagza, située dans la commune de Sigus, le ministre a recommandé le paiement via la banque BADR des céréaliculteurs qui livrent leurs récoltes aux Coopératives de céréales et légumes secs (CCLS) "dans des délais qui n'excèdent pas les 24 heures, à condition de disposer de compte dans cette banque". "Cette mesure vise particulièrement à garantir la sécurité des paysans en cette conjoncture sanitaire exceptionnelle", a relevé le ministre qui a fait une halte dans une exploitation d'arboriculture fruitière créée par un jeune ayant bénéficié dans le cadre du soutien public du Fonds national de développement agricole de "500 arbres fruitiers et 30 ruches pleines".

Sur site, le ministre a affirmé que "son département demeurera au côté des jeunes investisseurs" et a remis au jeune propriétaire de l'exploitation un arrêté de soutien pour l'installation d'un système d'irrigation au goutte-à-goutte et la réalisation de bassins d'irrigation.

## ARMÉE-INDUSTRIE AUTOMOBILE SAFAV-MB de Tiaret : 80 véhicules livrés à la direction générale des Forêts

La direction générale des Forêts (DGF) s'est dotée de 80 véhicules d'extinction de classe C tout terrain, qui lui ont été livrés lundi par la Société algérienne de fabrication de véhicules Mercedes Benz (SAFAV-MB) d'Ain Boucheikif (Tiaret) relevant du ministère de la Défense nationale (MDN), a-t-on appris du DGE, Ali Mahmoudi.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de livraison, qui s'est déroulée au siège de la SAFAV-MB, M. Mahmoudi a souligné que l'Etat a fourni à la DGF des aides pour l'acquisition de 80 véhicules de première intervention auprès de la SAFAV-MB de Tiaret dans le cadre d'un marché conclu entre les deux parties.

Le responsable a fait savoir que dans le cadre de cet accord, 164 véhicules d'extinction tout terrain de lutte contre les incendies ont été livrés, dont 44 en 2018 et 40 en 2019, ce qui a permis de constituer 20 colonnes mobiles opérant au niveau de 40 wilayas.

Une colonne est réservée pour deux wilayas en attendant d'atteindre une colonne par wilaya, a-t-il indiqué.

Il a signalé également que depuis le début de la campagne de lutte contre les incendies le 1er juin en cours, 110 feux de forêts ont été enregistrés à travers le pays détruisant 200 hectares d'arbres forestiers.

Par ailleurs, le responsable a indiqué que la direction générale des Forêts a recruté 3.077 saisonniers et réalisé 450 tours de contrôle dans le cadre de son programme national de lutte contre les incendies.

Au passage, M. Mahmoudi a insisté sur la contribution des citoyens nécessaire pour la préservation et la protection des patrimoine forestiers, rappelant que des campagnes de sensibilisation ont été menées dans ce sens par la DGF avec la participation de la protection civile sur les routes riveraines des zones forestières.

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a consacré 9,3 milliards DA pour concrétiser le programme d'ouverture et d'aménagement de pistes pour désenclaver les populations résidant dans les zones boisées. Les travaux de ce programme confié à l'Entreprise de génie rural seront lancés bientôt.

En outre, 12.000 opérations ont été concrétisées dans le cadre d'un autre programme portant sur l'ouverture de 300.000 kilomètres de pistes, a-t-il ajouté.

## RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE 2017 Les députés appellent à l'évaluation du mécanisme de financement non conventionnel

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont mis l'accent, lundi lors du débat du projet de loi portant Règlement budgétaire pour l'exercice 2017, sur l'impératif d'une évaluation de la mise en oeuvre du mécanisme de financement non conventionnel, adoptée durant 2017.

Dans ce cadre, la députée Souad Taher Djebar du Front de libération nationale (FLN) a qualifié de "point noir" le recours, en 2017, au financement non conventionnel, précisant que ce mécanisme institué dans un contexte marqué par la baisse des ressources financières du pays a entraîné une hausse considérable de la dette intérieure.

De son côté, le député Lakhder Benkhellaf de l'Union Ennahdada-Bina a rappelé que l'année 2017 avait connu la succession de trois gouvernements dont le dernier était venu "imposer le financement non conventionnel sous prétexte que le couteau avait atteint l'os avant de partir sans que l'on sache comment a été dépensé l'argent imprimé" par la banque d'Algérie.

Parallèlement à l'adoption de ce mécanisme, "ce gouvernement avait substitué à l'investissement public l'investissement commercial rentier sans aucune approche économique de développement outre la hausse des prix et l'élargissement de l'assiette fiscale pour compenser les cadeaux fiscaux suspects, ce qui a entraîné une hausse des niveaux d'inflation et du chômage, creusé les disparités et contribué à l'appauvrissement de larges pans de la société", a-t-il déploré.

Pour sa part, le député Zouaoui Benzina du Mouvement de la société pour la paix (MSP) a estimé impératif une évaluation globale de la politique de "la planche à billets" et une définition des destinations de ces financements, s'interrogeant sur le sort de la commission de suivi chargée d'inspecter de superviser son application. Le volume "astronomique" des billets imprimés n'avait eu aucun impact positif pour le citoyen ni sur l'emploi et le pouvoir d'achat, ni sur l'amélioration des services publics, notamment dans le secteur de la santé et la réalisation des infrastructures, a-t-il ajouté. Dans le même ordre d'idées,



la députée Fatma Saidi (MSP) s'est interrogée sur l'efficacité de l'activité de nombreuses instances et administration en dépit des grosses affectations financières qui leurs sont attribuées. Elle s'est, d'autre part, interrogée sur les grandes disparités entre les estimations initiales dans la loi de Finances du même exercice (2017) et les résultats de l'exécution du budget, appelant à employer des méthodes scientifiques rigoureuses pour éviter toute erreur d'appréciation.

La députée Hassina Zedame (Groupe des Indépendants) a, quant à elle, fait observer que les recommandations de la Cour des comptes qui insistent sur la correction des déficiences relevées dans les rapports annuels précédents montrent que le niveau d'engagement reste en deçà du niveau requis, appelant à cet égard à étendre les prérogatives de la Cour des comptes et à la doter des moyens matériels nécessaires.

Pour sa part, le député Belkacem Zerrouki (Alliance HMS) s'est interrogé sur l'intérêt de débattre d'une loi se rapportant à un exercice qui remonte à trois ans (N-3), estimant que les principes de transparence et de bonne gouvernance impo-

saient de ramener cette période à N-2 puis à N-1. Le projet de loi fait ressortir un montant considérable inscrit au titre des charges communes, représentant 10% du budget de fonctionnement, a-t-il noté, considérant que le fait que l'affectation de ce montant ne soit pas précisée à l'avance pose un problème de transparence dans le fonctionnement.

Son collègue de l'Alliance HMS Hamdadouche Nasser a évoqué la problématique des comptes spéciaux gérés en dehors du budget général qui, selon lui, ne sont pas soumis à la transparence ou au contrôle parlementaire requis.

Ces comptes aux montants importants, a-t-il dit, n'ont aucun impact effectif sur les plans économique et social.

Les députés ont, par ailleurs, abordé le gel des projets de développement et la mauvaise gestion de certains projets en termes de délai de réalisation et de qualité.

Ils ont appelé, dans leurs interventions, à accorder un plus grand intérêt à l'équilibre régional des projets et à rattraper le retard de développement dans les zones reculées, en particulier dans le grand sud.

## COMMERCE

## M. Rezig reçoit le président de la Chambre nationale du Commerce et de l'industrie

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a reçu, lundi à Alger, le président de la Chambre nationale du Commerce et de l'industrie (Caci), Abdelkader Gouri pour un examen de la situation des opérateurs économiques et la conjoncture économique globale à la lumière de la crise sanitaire actuelle, a-t-on appris auprès de la Caci.

La réunion à laquelle ont pris part la directrice de la Caci, Mme Wahiba Behloul et les présidents des Chambres de wilayas, a porté sur la situation des opérateurs économiques et la conjonc-



ture économique dans le pays à la lumière de la crise sanitaire en sus de nombre de points relatifs à la Caci et aux Chambres de wilayas.

Les parties ont convenu de la formulation de propositions, de

l'élaboration d'un programme sur l'économie et le développement et d'une vision globale sur un projet de loi relatif au Statut de la Caci et de la création d'un groupe de travail mixte pour coordonner entre les

Chambres de wilayas en vue de leur association au développement économique, précise la même source.

Après avoir écouté les intervenants, le ministre a instruit les responsables du secteur de se pencher sur toutes les préoccupations exprimées.

S'agissant du projet de loi portant Statut de la Caci, l'accord a été donné pour la tenue d'une rencontre nationale, dans les prochains jours, en vue de débattre et enrichir ce texte en associant les cadres des départements ministériels concernés, a ajouté la même source.

## PÉTROLE

## Le Brent à plus de 43 dollars

Les prix du pétrole s'installaient mardi à leurs plus hauts niveaux depuis début mars, malgré un bref accès de faiblesse en cours de séance asiatique, portés par l'optimisme des investisseurs à propos de la demande d'or noir.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 43,55 dollars à Londres, en hausse de 1,09% par rapport à la clôture de lundi.

A New York, le baril américain de WTI pour le même mois, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, gagnait 1,20%, à 41,22 dollars.

Brent et WTI évoluent depuis lundi à leurs plus hauts depuis début mars après avoir enregistré la semaine passée leur septième hausse hebdomadaire consécutive. Plusieurs analystes, dont Avtar Sandu, ont mis en avant "la croissance de la



demande de pétrole brut" cours. Ce "en dépit de comme facteur de soutien des quelques soubresauts liés aux

négociations commerciales entre les Etats-Unis et la Chine", a noté Al Stanton, analyste.

Lors de la session asiatique, le prix de l'or noir a brièvement perdu aux alentours de 2% après qu'un conseiller de la Maison Blanche, Peter Navarro, a déclaré sur Fox News que Donald Trump avait décidé de rompre l'accord commercial signé en janvier avec la Chine.

M. Navarro a ensuite rétro-pédalé, et Donald Trump lui-même s'est empressé d'affirmer dans un tweet que l'accord préliminaire avec la Chine était "totalement intact".

## BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

## Affaire des lanceurs d'alertes: la BAD nie l'existence "d'une crise institutionnelle"

La présidente du bureau du Conseil des gouverneurs du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), l'ivoirienne Nialé Kaba, a nié lundi l'existence "d'une crise institutionnelle" au sein de la banque dans le sillage des accusations portées contre son président Akinwumi Adesina par un groupe de lanceurs d'alertes. "Je dois souligner qu'il n'y a pas de crise institutionnelle au sein du Groupe de la Banque Africaine de Développement. Surtout, en aucun cas, qu'il n'a été demandé au président du Groupe de la Banque de démissionner", tient à préciser la présidente dans un communiqué. Adesina, élu en 2015 à la tête de la BAD, l'une des cinq principales banques multilatérales au monde, fait l'objet depuis le début de l'année d'une série d'accusations graves.

Dans un rapport détaillé, des lanceurs d'alertes lui reprochent son favoritisme

dans de nombreuses nominations de hauts responsables en particulier de compatriotes nigériens et aussi d'avoir promu des personnes soupçonnées ou reconnues coupables de fraude et de corruption. Des accusations qui ont été réfutées par le patron de la BAD, clamant son innocence. Adesina a été ensuite disculpé par la banque sur la base d'un rapport de son comité d'éthique interne.

Cependant, le travail du Comité d'éthique a été remis en cause par les Etats-Unis, deuxième actionnaire de la banque panafricaine, qui a exigé fin mai le lancement d'une enquête indépendante. Le bureau du Conseil des Gouverneurs a tenu une réunion le 26 mai dernier à l'effet "d'examiner l'affaire découlant d'une plainte des lanceurs d'alerte contre le président de la BAD", a fait savoir sa présidente dans le même communiqué. "Le Bureau que je préside

tient à rassurer le public qu'il s'est saisi de l'affaire et qu'il la traite avec la plus grande rigueur et avec tout le sérieux qu'elle mérite.

Toutefois, le Bureau informe le public qu'aucune décision n'a été prise tel que faussement véhiculé dans certaines publications", a-t-elle précisé.

"Chacun doit permettre au Bureau de faire son travail et laisser le processus d'instruction de ce dossier suivre son cours. L'avis de tous les gouverneurs sera sollicité pour son bon aboutissement", a ajouté Nialé Kaba, également ministre du Plan et de développement de Côte d'Ivoire.

La BAD compte 80 pays actionnaires (54 pays africains et 26 non africains d'Europe, d'Amérique et d'Asie). Elle est la seule institution financière africaine cotée triple A par les agences de notations.

## FMI - CROISSANCE

## La reprise économique mondiale va "coexister" avec la pandémie

La reprise économique mondiale va "coexister" avec la pandémie de Covid-19, a estimé lundi la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI).

"La reprise que nous prévoyons maintenant coexistera avec la pandémie", a déclaré Kristalina Georgieva lors d'un entretien sur CNN International.

En avril, le FMI s'attendait à ce que la pandémie recule avant de voir une reprise.

"Non seulement la pandémie est toujours avec nous, mais encore elle touche la majeure partie de l'Amérique", a relevé la patronne du FMI.

L'institution de Washington est aussi "très préoccupée par certaines parties de l'Asie du Sud" tandis que l'incertitude est grande sur la manière dont va évoluer la pandémie en Afrique, là où les pays sont les plus fragiles et les moins armés pour lutter contre la crise sanitaire et éco-

nomique. Kristalina Georgieva n'a pas révélé les dernières prévisions du Fonds pour l'économie mondiale qui doivent être publiées mercredi. Mais elle a répété que les projections seront moins bonnes que celles publiées en avril.

"La reprise va être plus lente en 2021 qu'estimé en avril", a-t-elle également ajouté tout en saluant les mesures prises par les gouvernements qui ont permis d'empêcher

"une vague massive de faillites ou de chômage". "Nous devons nous concentrer davantage sur les mesures de soutien et nous devons penser à une reprise qui fera avancer notre monde, et non pas le faire reculer", a-t-elle également commenté. En avril, le Fonds tablait sur une contraction du Produit intérieur brut mondial de 3% cette année. Pour 2021, il escomptait sur une reprise avec un PIB mondial en hausse de 5,8%.

## CANADA - AVIATION

## Air Canada obtient un nouveau financement face à la pandémie

La compagnie aérienne Air Canada a annoncé lundi avoir obtenu un nouveau financement de plus de 1,2 milliard de dollars canadiens (808 millions d'euros) pour lui permettre de traverser la crise causée par la pandémie de coronavirus.

Cette nouvelle opération a porté à 5,5 milliards de dollars les liquidités qu'Air Canada a obtenues sur les marchés lors de diverses opérations depuis le début de la pandémie au Canada en mars, a indiqué la compagnie dans un communiqué. La nouvelle opération a notamment consisté en un placement privé de 840 millions de dol-

lars en obligations garanties d'Air Canada et d'un autre placement de certificats de fiducie d'environ 315 millions de dollars. Air Canada a précisé être "en excellente position pour accéder à des fonds supplémentaires si le besoin s'en fait sentir".

Depuis le début de la pandémie, la compagnie a pris des mesures drastiques pour réduire ses dépenses en annonçant une réduction de moitié de ses effectifs via le licenciement de plus de 19.000 employés et en rationalisant ses capacités et son réseau.

"La forte position relative d'Air Canada nous a permis de naviguer à travers cette

crise et nous sommes intimement convaincus que nous réussirons à maintenir les liquidités à des niveaux plus que suffisants pour relever les défis et tirer parti des occasions à venir", a déclaré Pierre Houle, directeur général et trésorier d'Air Canada. La compagnie prévoit maintenant de terminer le deuxième trimestre de 2020 avec des liquidités d'au 9 milliards de dollars, a-t-il noté. La pandémie de coronavirus a cloué au sol des flottes d'avions partout dans le monde, avec le confinement des populations et la fermeture des frontières et aéroports.

## NIGERIA - OMC - CANDIDATURE

## Le Nigeria assure que la Cédéao soutient sa candidate pour la présidence de l'OMC

Le Nigeria a annoncé lundi que la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) soutenait sa candidate pour prendre la tête de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), alors que le continent africain cherche à faire bloc derrière une candidature unique. L'OMC a lancé le processus de sélection d'un nouveau directeur général, pour remplacer Roberto Azevedo, qui a décidé de quitter l'Organisation internationale fin août, un an avant la fin de son mandat, pour des raisons familiales. L'Afrique, qui n'a encore jamais eu de représentant à la tête de l'OMC, cherche à présenter un candidat unique pour succéder au Brésilien.

Le Nigeria, premier marché du continent avec 200 millions d'habitants et son premier producteur de pétrole, veut présenter son ancienne ministre des Finances Ngozi Okonjo-Iweala.

Elle est actuellement présidente de l'Alliance mondiale pour les vaccins et vaccinations (Gavi) et envoyée spéciale à l'Union africaine (UA) pour aider le continent dans la lutte contre la pandémie de nouveau coronavirus. Le ministère nigérian des Affaires étrangères a assuré dans un communiqué que les chefs d'Etat de la Cédéao avaient apporté leur soutien à sa candidature en raison de "ses longues années d'expérience dans les institutions internationales".

L'UA a fait savoir qu'elle ne voulait présenter qu'un candidat unique d'ici le 8 juillet, date limite de dépôt des dossiers, pour reprendre les rênes de l'OMC.

Elle doit faire face toutefois à de multiples pressions de certains pays et régions sur le continent et à un laps de temps relativement court après l'annonce surprise de Roberto Azevedo.

Plusieurs autres candidats du continent pourraient avoir leur chance, notamment l'ancien diplomate égyptien Hamid Mamdouh, qui a déjà travaillé au sein de l'OMC, ou encore le Béninois Eloi Laourou, actuel ambassadeur auprès des Nations unies à Genève, ainsi que la Kényane Amina Mohamed, ancienne diplomate à Genève et déjà candidate face à Azevedo en 2013.

## INDE - CHINE

## L'Inde prévoit de limiter ses importations pharmaceutiques de Chine

L'Inde envisage de réduire ses importations de produits pharmaceutiques en provenance de la Chine, notamment les ingrédients pharmaceutiques actifs (API), des substances chimiques qui entrent dans la composition des médicaments.

Des droits plus élevés sur les produits chinois pourraient également être prévus en vue de limiter la dépendance de l'Inde aux produits pharmaceutiques venus de la Chine, ont indiqué des sources officielles indiennes. Ces mesures surviennent après l'affrontement meurtrier entre des troupes indiennes et chinoises, le 15 juin, dans la région frontalière du Ladakh qui a fait une vingtaine de morts parmi les forces armées indiennes. L'objectif en ce moment est de réduire la dépendance des importations indiennes vis-à-vis de la Chine, pas seulement dans l'industrie pharmaceutique mais dans tous les secteurs, afin qu'en cas des tensions entre les deux pays, l'approvisionnement en médicaments de l'Inde soit assuré", a indiqué à la presse un haut responsable au Département des produits pharmaceutiques.

L'Inde, plus grand exportateur mondial de médicaments génériques, achète 70% de ses matières premières pharmaceutiques en Chine. Elle importe également de la Chine des matières premières nécessaires pour la fabrication des équipements médicaux comme le plastique, les polymères et de petits composants pour les appareils médicaux. L'Inde, leader de fabrication de médicaments génériques dans le monde entier, exporte la moitié de sa production totale de produits pharmaceutiques vers plus de 200 pays. En 2017-2018, l'Inde a exporté des produits pharmaceutiques d'une valeur de 173 milliards de dollars.

## PARC NATIONAL DU DJURDJURA

## Menacé par une forte pression anthropique

Le parc national du Djurdjura (PND), classé par l'Unesco réserve de biosphère en 1997, subit depuis le milieu des années 2000 une forte pression et une agression anthropiques qui se sont accentuées ces dernières années menaçant sérieusement son biotope fragile.

Le tourisme de masse que subit cet espace, classé parc national en 1983 et situé dans une région montagneuse très accidentée d'une superficie totale de 28 890 ha qui s'étend sur les wilayas de Tizi-Ouzou et de Bouira, est fortement décrié par les autorités chargées de sa protection, des écologistes et spécialistes, qui dénoncent la pollution générée par les visiteurs qui y laissent tout type de déchets.

Par ignorance ou par insouciance, des randonneurs et des campeurs non accompagnés par des guides professionnels et qui ne disposent pas d'une autorisation dûment délivrée par les services du PND, fréquentent des endroits interdits au camping ou d'accès au large public, tel que la zone centrale réservée à la recherche.

Ils y dressent leurs tentes, allument du feu en pleine forêt, coupent des branches, voire des arbres et repartent en laissant leurs déchets derrière eux.

Le chef de secteur de Tala Guiléf (Tizi-Ouzou) du PND, Abdellaziz Mahdi, a regretté cette situation.

"Il ya des espaces réservés aux campings que des campeurs ne respectent pas préférant s'installer en forêt, un endroit qui n'est pas approprié au camping.

Ils y laissent des déchets et allument le feu, ce qui constitue une menace pour cet espace protégé" a-t-il dénoncé.

"Nous recevons beaucoup de monde surtout le week-end.

Nous sommes constamment sur le terrain pour sensibiliser et orienter les campeurs vers les espaces appropriés, à l'instar des pelouses", a indiqué le même responsable qui a cité, entre autres sites de camping dans la région de Tala Guiléf, celui d'Ifrî themaden adapté à ce loisir avec des grottes pour s'abriter d'une éventuelle tempête et qui devient en hiver une piste de ski. Pour inciter les visiteurs du parc national du Djurdjura à respecter la réglementation régissant les parcs nationaux en matière de fréquentation des écosystèmes et des habitats naturels et à la préservation de ce site riche en espèces faunistiques et floristiques endémiques, le secteur de Tala Guiléf envisage de lancer prochainement, en coordination avec le groupement de la Gendarmerie de Tizi-Ouzou une cam-



pagne de sensibilisation en direction des randonneurs et campeurs. Le conservateur des forêts de Tizi-Ouzou, Youcef Ould Mohammed, a rappelé, de son côté, que le camping en milieu forestier est "strictement interdit, car il peut causer une dégradation du milieu naturel lorsque les groupes de campeurs ne sont pas encadrés par des professionnels".

Ce même responsable a déploré le "manque de civisme relevé chez certains randonneurs et campeurs dans le milieu forestier qui laissent sur place toute sorte de détritus". Il a aussi soulevé le problème des randonnées et campings non étudiés en expliquant que "parfois nous voyons sur les réseaux sociaux des appels à regrouper 500 voir 600 personnes pour une randonnée, ceci est un non-sens en plus du fait qu'il est difficile d'encadrer autant de personnes pour une randonnée dans un site montagneux très accidenté et où l'intervention des secours est difficile", a-t-il observé.

M. Ould Mohammed a indiqué que "normalement un groupe de randonneur ne doit pas dépasser les 25 personnes au maximum, il doit maîtriser et respecter les mesures de sécurité et être accompagné

par un guide formé et compétent", a-t-il insisté.

Guide de montagne professionnel et fervent défenseur du Djurdjura, Lounes Meziani a indiqué que le Djurdjura qui regorge de sites exceptionnel et qui n'est pas seulement ce patrimoine naturel disposant de richesses faunistiques, floristiques, historiques, culturelles, culturelles et sportives "ne doit jamais et en aucun cas, être victime de sa notoriété".

## Plusieurs dégradations observées

M. Meziani a déploré les agressions qu'a déjà subi le parc national du Djurdjura, dont "l'ouverture sans autorisation, par un village, d'une route qui a éventré le Djurdjura en plein massif central, à Alma en traversant sa pelouse alpine située à 1650 m d'altitude, défigurant le Djurdjura et polluant, par les centaines de véhicules qui le traversent, ce site naturel rare avec ses animaux sauvages, son avifaune et sa pelouse extrêmement vulnérables".

Lounes Meziani a aussi rappelé le "méga bivouac organisé en novembre 2018 à Aswel, suite à un appel d'un groupe et qui a regroupé environ 800 personnes, détruisant la pelouse et laissant des déchets sur

place". A cela s'ajoute l'incendie qui s'est déclaré en pleine cédraie de Tala Guiléf en juillet 2019 qui a nécessité la mobilisation de moyens aériens pour renforcer l'intervention au sol afin de préserver ce patrimoine forestier.

Ce guide de montagne a, en outre, cité la dégradation de "la grotte du macchabée", dans la région d'Ain El Hammam, où s'y trouve depuis des siècles un corps humain momifié grâce aux conditions naturelles de ce lieu, mais dont il ne reste presque plus rien, car profané par des visiteurs inconséquents".

Selon lui, "le confinement pour limiter la propagation du Covid-19, nous a rappelé que l'homme est l'ennemi de la nature lorsque son comportement n'est pas en harmonie avec elle.

En voyant comment nos espaces naturels ont repris leurs droits, avec la réapparition d'animaux dans des sites où on ne les voyait plus, les plantes qui poussent à profusion et des oiseaux qui planent en la toute quiétude". M. Meziani a observé que "si on veut faire des randonnées, de l'escalade, du bivouac et des pique-niques, il faut se mettre à l'évidence que le PND est une réserve de biosphère reconnue internationalement et seuls les bonnes manières et conduites responsables, dans le cadre du respect de ces lieux naturels magiques et uniques et de leurs préservations, nous permettront de les léguer à nos enfants et petits enfants".

Il déplore les agressions qu'a déjà subi le parc national du Djurdjura, dont "l'ouverture sans autorisation, par un village, d'une route qui a éventré le Djurdjura en plein massif central, à Alma en traversant sa pelouse alpine située à 1650 m d'altitude, défigurant le Djurdjura, et polluant, par les centaines de véhicules qui le traversent, ce site naturel rare avec ses animaux sauvages, son avifaune et sa pelouse extrêmement vulnérables".

Soulignant que le PND ne dispose pas de moyens humains et matériels suffisants pour bien couvrir l'étendue du parc, il a ajouté, s'adressant à ceux qui polluent avec leurs déchets cette réserve de biosphère, que "les agents du PND n'ont pas été recrutés pour nettoyer leurs saletés", d'où l'appel au civisme des citoyens.

## La protection de la faune et de la flore "est la responsabilité de tous"

La protection de la faune et de la flore au sein du Parc national du Djurdjura (PND) "est la responsabilité de tous", dont notamment les visiteurs et les campeurs ainsi que les riverains de cet important site de biodiversité classé patrimoine mondial par l'Unesco, a souligné dimanche le directeur du parc, Ahmed Dahmouche.

"Il est temps de veiller sérieusement et avec rigueur à la préservation de cette richesse naturelle.

Il s'agit d'un devoir et une responsabilité partagée que chaque citoyen, visiteur ou campeur doit prendre en considération afin de lutter notamment contre l'incivisme et les incendies", a insisté M. Dahmouche.

Dans un entretien accordé à l'APS, le directeur du PND a indiqué avoir opté cette année, pour une nouvelle stratégie pour sensibiliser les gens sur tous ces risques liés à la pollution et aux feux de forêts avec le début de la période des fortes chaleurs. "Nous avons lancé depuis quelques jours une vaste opération de sensibilisation et qui se poursuivra tout au long de l'année.

Nous avons opté pour une sensibilisation plutôt sur le terrain au profit notamment des campeurs et les visiteurs du Parc pour les inciter à plus de conscience et de civisme afin de protéger la faune et la flore", a encore souligné le même responsable.

Accompagnés des services de la gendarmerie nationale et ceux des forêts, les services du PND effectuent des visites sur les sites les plus importants du Parc national du Djurdjura à l'image de Tala Rana, Tikjda, Tala Guiléf, Ath Ouabane et Tirourda, pour s'approcher davantage des habitants des villages riverains et des bergers.

"Nous voulons instaurer une relation de soutien et de coopération avec ces populations ainsi qu'avec les groupes de campeurs et de randonneurs en vue de sensibiliser et de lutter contre les campements illicites et contre la pollution", a encore expliqué le directeur du PND. Selon M. Dahmouche, le campement illicite consti-

tue une menace pour le campeur ainsi que la nature notamment en cette période où tout barbecue ou feu incontrôlé peut provoquer des dégâts et détruire la végétation du PND, considéré comme un site important de la biodiversité. L'objectif de cette campagne de sensibilisation est de veiller à la préservation du patrimoine biologique, culturel et historique du territoire, tout en promouvant le tourisme durable par des activités créatives (ski, randonnée es, camping et autres activités)", a souligné le même responsable.

## Pas de camping sur le site sans l'autorisation du PND

Tout camping non autorisé par les services du PND est interdit sur le territoire du PND, a relevé M. Hamdouche.

"Les campeurs doivent juste nous informer afin que nous puissions les protéger et protéger le site et afin d'éviter aussi des activités anarchiques", a-t-il expliqué.

Des endroits spécifiques sont dédiés au camping et toute personne intéressée n'a qu'à se rapprocher des agents du PND pour toute information et orientation.

Il est strictement interdit de camper à l'intérieur de la forêt, sachant que réglementairement, celle-ci est une forêt de protection et non de récréation, a tenu à insister le premier responsable du Parc.

"Les gens doivent savoir que cet espace naturel est régi par une réglementation. Tout visiteur doit donc se conformer aux lois afin d'éradiquer tout comportement criminel ou d'incivisme au sein du PND", a-t-il dit.

"Le tourisme, en particulier, en montagne est soumis à des règles de bonne conduite dans le cadre de l'écocitoyenneté. Les visiteurs sont les bienvenus dans le Parc national du Djurdjura et un bon accueil leur est réservé.

Ceux-ci sont aussi nos partenaires qui doivent être impliqués dans la sensibilisation", a indiqué M.

Dahmouche Outre les campeurs, les randonneurs ainsi que les populations riveraines du parc peuvent, eux

aussi, jouer un rôle très important pour la préservation de la nature et de l'environnement, car il s'agit d'un site et d'un patrimoine qui appartient à tous.

"Nous sommes sur le terrain justement pour mener des actions de proximité et sensibiliser aussi les bergers et les éleveurs de la région pour qu'ils apportent leurs contributions", a précisé le directeur du PND.

Les services du PND prévoient aussi d'établir une charte pour la bonne conduite des randonneurs, dont plusieurs groupes sont connus au sein de la zone.

Le même responsable a exprimé en outre sa volonté de travailler aussi avec les associations pour renforcer les actions du PND. "Notre travail de sensibilisation sur le terrain a donné des résultats palpables grâce à des efforts collectifs. Les opérations se poursuivent toujours", a-t-il dit.

Pour lutter contre les parkings sauvages dans quelques endroits du Parc à l'image d'Aswel et de Tighzert, M.

Dahmouche a fait savoir qu'une convention avait été établie avec les autorités municipales d'El Asnam afin de leur confier la gestion de ces parkings dans un cadre légal et organisés. "Nous attendons la signature du maire d'El Asnam afin que cette convention entre en vigueur", a-t-il dit.

Les services du parc ont engagé aussi des actions sur le terrain à Ath Regane pour aplanir un conflit lié à une piste menant vers Tighzert.

"Notre objectif est d'aplanir toutes les difficultés pour protéger le parc", a dit M. Dahmouche. Par ailleurs, d'autres travaux pour l'aménagement de pistes de 7 kilomètres, ainsi que des travaux sylvicoles sont en cours pour nettoyer et assurer une bonne croissance de la végétation.

A ce propos, M. Dahmouche a salué l'assemblée populaire de la wilaya (APW) de Tizi Ouzou pour son soutien via le recrutement d'agents saisonniers pour le nettoyage et le débroussaillage.

## ONU - VIRUS - DÉVELOPPEMENT

# "La réalisation des objectifs de développement durable est la meilleure option pour réduire l'impact du COVID-19"

Les pays seront mieux placés pour se remettre de la dévastation humaine et économique causée par le COVID-19 en accélérant les efforts pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD), selon une note de politique du Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (UN DESA) publiée lundi.

"Bien qu'il ne soit pas encore clair quel sera l'effet final du coronavirus, les évaluations initiales donnent à réfléchir, avec d'énormes pertes en vies humaines et en moyens de subsistance.

Le bilan des morts, à près d'un demi-million, continue de grimper", a indiqué la note.

"Les premières évaluations montrent qu'il y a d'énormes risques à ne pas agir rapidement et de manière coordonnée.

Le produit intérieur brut (PIB) mondial devrait se contracter de 5,2% en 2020, la plus forte contraction de l'activité économique depuis la Grande Dépression, et de loin pire que la crise financière mondiale de 2008-2009.

En 2020 seulement, des millions de personnes -les estimations varient entre 35 et 60 millions environ- pourraient être plongées dans l'extrême pauvreté, inversant la tendance mondiale à la baisse des 20 dernières années et même davantage.



Environ 1,6 milliard de personnes travaillant dans le secteur informel, comme l'économie des petits boulots, risquent de perdre leurs moyens de subsistance, et beaucoup n'ont accès à aucune forme de protection sociale", a-t-elle ajouté.

Les décisions prises dès maintenant pour revenir dans le monde d'avant la pandémie ou dans un monde plus durable et plus équitable aideront à façonner les résultats futurs.

La note a averti que si les réponses au coronavirus sont ponctuelles, sous-financées et sans objectif à long terme, des décennies de progrès vers le développement durable risquent d'être inversées.

Alors que les pays commencent à progresser vers la reprise, la note a souligné que "les actions réfléchies et ciblées peuvent placer le monde sur une trajectoire solide vers la réalisation des ODD".

Enfin, la note conclut qu'il est toujours possible de réaliser les objectifs mondiaux mais qu'une plus grande cohérence et coordination des actions nationales sont nécessaires, ainsi qu'un partenariat mondial plus fort pour le développement.

En outre, le système des Nations unies doit être prêt à faciliter les progrès dans tous ces domaines.

## ETATS-UNIS - IMMIGRATION

# Trump gèle de nombreux visas de travail jusqu'au 31 décembre

Le président des Etats-Unis, Donald Trump a décidé de prolonger jusqu'à la fin de l'année la "pause" de la délivrance des cartes vertes et de l'étendre à de nombreux visas de travail, a annoncé lundi un haut responsable américain.

Pour ce responsable qui s'exprimait sous couvert d'anonymat, cela devrait ouvrir environ 525.000 emplois à des Américains.

"La priorité du président, c'est de remettre les Américains au travail", a-t-il expliqué. Le taux de chômage a bondi à 13,3% de la population active en mai, contre 3,5% en février, en raison des mesures de confinement prises pour lutter contre la pandémie de nouveau coronavirus. Confronté à cette hausse brutale, le président républicain avait décidé il y a deux mois de suspendre pour 60 jours la délivrance des "green cards", qui offrent un statut de résident permanent aux Etats-Unis, mais n'avait pas touché aux visas de travail temporaire.

Un nouveau décret, qu'il doit signer dans l'après-midi, prolongera cette "pause" jusqu'au 31 décembre et inclura plusieurs types de visas, dont les H1B particulièrement utilisés dans le secteur des hautes technologies, ou les visas de transfert inter-compagnie utilisés pour certains contrats expatriés.

Le respect des mesures de distance sociale et le port du masque restent obligatoires dans les entreprises qui ont ouvert. Le maire a annoncé que 2 millions de masques supplémentaires seraient ainsi distribués gratuitement aux petites entreprises pour les aider à aller de l'avant. Le maire a déclaré que la fréquentation du métro avait augmenté de 29% par rapport aux jours ayant précédé la phase 1, approchant à présent du million. La fréquentation des bus a également augmenté de 22% au cours de la même période.

## La ville de New York entre dans la deuxième phase de son déconfinement

La ville de New York a entamé lundi la deuxième phase de son déconfinement, marquant un tournant important dans ses efforts de lutte contre le COVID-19.

Cette transition constitue "un pas de géant pour la ville", dans la mesure où la majeure partie de l'activité économique de New York est supposée redémarrer au cours de la "phase 2", comme l'a indiqué le maire de la ville, Bill de Blasio.

Les barbiers, les salons de coiffure, les agences immobilières et les entreprises de vente et de location de véhicules vont notamment pouvoir rouvrir, le travail de bureau va également reprendre, et les gens pourront à nouveau parcourir les magasins, sauf dans les centres commerciaux.

Les terrains de jeux de la ville sont désormais autorisés à rouvrir, et des milliers de restaurants peuvent à présent dresser des tables en extérieur, par exemple devant leur établissement ou sur un trottoir, à condition de maintenir une distance d'au moins six pieds (environ deux mètres) entre chaque table.

"Aujourd'hui est un jour très, très important pour notre ville. C'est la



plus grande ville du pays, la plus importante économie du pays qui se remet sur pied", a déclaré M. de Blasio lundi au cours d'un point de presse.

Selon le maire, quelque 150.000 à 300.000 personnes devraient reprendre le travail, en plus des 200.000 à 400.000 personnes qui sont déjà retournées au travail dans le cadre de la phase 1, qui a commencé le 8 juin.

Le respect des mesures de distance

## NIGER - DROGUES

# Démantèlement de deux réseaux internationaux de trafic de drogues

Deux réseaux internationaux de trafic de drogues ont été démantelés par l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (OCTRIS) du Niger, ont rapporté mardi des médias.

Selon les sources, plusieurs suspects ont été arrêtés avec la saisie de 82,5 kilos de cannabis, 4.000 comprimés de tramadol et de deux véhicules.

Les trafiquants et les produits saisis ont été présentés lundi à la presse dans l'enceinte de la direction de la police judiciaire à Niamey.

Selon la commissaire de police, Nana Aïchatou Ousmane Bako, "les deux réseaux se connaissent bien et opèrent tous dans la ville de Niamey.

Les drogues saisies dans les deux cas proviennent d'un même pays et ont suivi le même itinéraire jusqu'à Niamey où une partie est destinée à la consommation locale, le reste dispatché dans les autres villes du Niger et dans certains pays du Maghreb".

Ces saisies, auxquelles s'ajoutent plusieurs autres effectuées début juin par l'OCTRIS, dont plus de 20.640 comprimés de rivotril, 11.849 de diazépam dans la région de Dosso (sud-ouest) et 4.500 comprimés de diazépam dans celle de Diffa (est), "dénotent de l'ampleur du trafic de drogue au Niger, malgré un léger ralentissement" dû à l'épidémie de nouveau coronavirus, a déploré Mme Bako.

## CHINE - INONDATIONS

# 3 morts et plus de 10.000 personnes évacuées au Guizhou

Trois personnes ont été tuées lundi lorsque de fortes pluies ont déclenché des inondations soudaines dans la province chinoise du Guizhou (sud-ouest), et plus de 10.000 habitants ont été évacués, ont annoncé les autorités.

Les inondations ont été signalées dans la zone montagneuse du district de Tongzi alors que de forts orages frappent la zone lundi entre 11h00 et 13h25.

Lundi à 16h00, dix maisons ont été détruites et plus de 1.000 autres ont été inondées.

Au total, 715 hectares de cultures ont été endommagées, selon le département de l'information de Tongzi.

La catastrophe a également coupé l'alimentation électrique et les réseaux de télécommunications de plusieurs bourgs du district.

## AFRIQUE DU SUD

# Le chômage en hausse

Le taux de chômage a atteint au premier trimestre de l'année en cours 30,1% de la population active en Afrique du Sud, le pays d'Afrique subsaharienne le plus touché par la pandémie de coronavirus, a annoncé mardi le bureau des statistiques (StatSA).

Le nombre de personnes sans emploi a progressé de 1% entre janvier et mars par rapport à la même période de l'année 2019 pour s'établir à 7,1 millions de personnes, a précisé StatSA dans un communiqué.

Le pays le plus industrialisé du continent est englué depuis plus d'une décennie dans une crise caractérisée par une croissance molle, la détérioration des finances publiques et le chômage de masse.

Son économie est retombée dans la récession au dernier trimestre de l'année dernière.

Sur l'ensemble de 2019, son produit intérieur brut (PIB) n'a augmenté que de 0,2%, sa plus faible progression depuis la tempête financière mondiale de 2008.

Selon les dernières prévisions des institutions financières internationales et de la Banque centrale sud-africaine, la pandémie de Covid-19 devrait faire reculer sa croissance de 6% environ en 2020.

Le président Cyril Ramaphosa a promis un plan de soutien à l'économie et aux plus démunis de plus de 24 milliards d'euros et a largement assoupli le confinement anti-Covid-19 très strict mis en place à la fin du mois de mars.

Le coronavirus a contaminé plus de 100.000 personnes et fait près de 2.000 morts en Afrique du Sud.

## S A N T É - A L G É R I E

## CONSTANTINE - COVID-19 Mise en garde contre tout relâchement des mesures de prévention

Des praticiens ont mis en garde lundi à Constantine contre "tout relâchement" des mesures de prévention dans la lutte contre le coronavirus (Covid-19) lors d'une rencontre de sensibilisation avec des représentants d'associations et de la société civile.

Le chef de service épidémiologie de l'hôpital Didouche Mourad, le Pr.

Djamel Bensaad, a indiqué que "la réouverture des commerces et la reprise de certaines activités ne signifient aucunement la fin de la crise sanitaire", appelant à faire preuve de vigilance.

"Il est primordial que chaque citoyen respecte les gestes barrières qui sont simples à appliquer, comme l'hygiène des mains, la distanciation sociale, le respect du confinement à domicile et surtout le port du masque", a insisté le praticien au cours de cette rencontre tenue au siège de la wilaya et présidée par le chef de l'exécutif local, Ahmed Abdelhafid Saci.

Pour ce praticien, le respect des citoyens et leur adhésion aux règles et mesures de prévention constituent "la clé" pour enrayer la pandémie.

De son côté, l'épidémiologiste, Pr.

Nadir Boussouf a relevé que la hausse du nombre de cas confirmés de coronavirus observée ces derniers jours à Constantine, est due "essentiellement au non-respect des mesures barrières".

Il a, dans ce sens, mis l'accent sur le rôle "primordial" du citoyen dans la lutte contre la propagation de cette pandémie, à travers le respect des gestes barrières qui demeurent, jusqu'à présent, "la seule issue" pour enrayer le virus.

Par ailleurs, le wali, Ahmed Abdelhafid Saci a expliqué que l'organisation de cette rencontre "vise à conjuguer les efforts entre institutions, société civile et praticiens pour une meilleure sensibilisation des citoyens quant à l'importance de se conformer aux règles de prévention, nécessaires pour lutter contre le Covid-19.

Évoquant la question de saturation des services dédiés au coronavirus, le chef de l'exécutif local a affirmé que 85 lits supplémentaires seront mis à la disposition des équipes médicales chargées de la prise en charge des cas Covid-19.

Il a, dans ce sens, relevé que l'Institut national de formation supérieure paramédicale de Constantine est "en cours d'aménagement" pour offrir des lits supplémentaires.

## MOSTAGANEM - COVID-19 Fin de la période de mise en quarantaine pour 116 personnes

La période de mise en quarantaine de 116 personnes comme mesure préventive contre le coronavirus s'est achevée lundi dans un hôtel de la zone d'expansion touristique (ZET) de Sablettes (ouest de Mostaganem), a-t-on appris de la directrice de wilaya du tourisme, de l'artisanat et du travail familial.

Hayat Maameri a indiqué que ces personnes sont des passagers venus de la ville de Casablanca (Maroc) via l'aéroport international d'Oran, "Ahmed Ben Bella" le 8 juin dernier, qui ont commencé à quitter le confinement de 14 jours passés à l'hôtel "Zafir".

Ils ont bénéficié d'un suivi médical et psychologique par l'équipe médicale, paramédicale et psychologique, a-t-elle déclaré.

Les autorités locales ont mobilisé sept bus et plusieurs véhicules pour les transporter vers leurs wilayas de résidence à travers le pays, a souligné, pour sa part, le directeur de wilaya des transports, Mustapha Kada Belfar.

Cette opération est la deuxième du genre en 24 heures après celle de dimanche qui a vu 45 passagers venus de Lisbonne (Portugal) quitter l'hôtel privé "Palais Mansour" après leur mise en quarantaine, a ajouté ce responsable.

Pour rappel, la wilaya de Mostaganem a accueilli, depuis le début des dispositions préventives contre le Covid-19 en mars dernier, cinq groupes de voyageurs algériens bloqués à l'étranger, notamment en France, au Royaume-Uni, au Portugal et au Maroc (700 personnes) qui ont été pris en charge au niveau des établissements hôteliers du secteur privé.

## 157 nouveaux cas, 115 guérisons et 9 décès en Algérie durant les dernières 24h

Cent-cinquante-sept (157) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 115 guérisons et 9 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 12077, soit 27,5 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 861 alors que le nombre des patients guéris est passé à 8674, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie du Covid-19. Il a fait remarquer que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 66% du total des décès.

En outre, 29 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au taux national, alors



que 17 autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les der-

nières 24 heures. Par ailleurs, le nombre de patients ayant bénéficié du protocole de trai-

tement en vigueur (basé sur Hydroxy-chloroquine) s'élève à 26204, a poursuivi Dr. Fourar, précisant que 37 patients sont actuellement en soins intensifs.

Le docteur Djamel Fourar a affirmé, à cette occasion, que la situation épidémiologique "nécessite la vigilance et le sens de responsabilité de la part de tous les citoyens, appelés à respecter les mesures préventives notamment le port obligatoire du masque protecteur".

## NOUVEAUX CAS POSITIFS AU CORONAVIRUS

### Fourar: réagir "rapidement" pour éviter des foyers épidémiques dans certaines wilayas

Le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19), Djamel Fourar, a souligné, lundi à Alger, la nécessité de suivre l'évolution des nouveaux cas positifs au coronavirus et "réagir rapidement" afin d'éviter des foyers épidémiques dans certaines wilayas.

"La période de déconfinement que connaît actuellement le pays est un peu délicate et il va falloir de ce fait suivre l'évolution des cas positifs et réagir rapidement par rapport aux enquêtes épidémiologiques afin qu'il n'y ait pas de foyers épidémiques dans certaines wilayas", a indiqué M. Fourar dans une déclaration à l'APS en marge de la présentation du bilan quotidien de l'épidémie.

S'exprimant sur les enquêtes épidémiologiques menées dans 12 wilayas ayant connu une recrudescence en matière de nouveaux cas, M. Fourar a indiqué que les résultats font ressortir l'existence de wilayas "qui ont connu plus de cas que les autres à l'exemple

de Ouargla et de Sétif", estimant toutefois qu'il s'agit "de situations qui vont se stabiliser".

Rappelant que le nombre avait atteint mercredi dernier un chiffre record dans l'évolution de cette pandémie avec 175.000 nouveaux cas enregistrés, M. Fourar a estimé qu'en Algérie, "l'augmentation des cas n'est pas significative".

"On a tendance à parler de recrudescence, alors que les chiffres font ressortir 27 cas pour 100.000 habitants, faisant observer qu'à ce jour, 31 wilayas sont au-dessous de la moyenne nationale et seulement 17 wilayas en sont au-dessus".

Il a expliqué que l'apparition des nouveaux cas s'explique par le déconfinement, relevant à cette occasion que l'adoption des mesures barrières, la distanciation sociale et le port des masques "permettront d'aller vers une baisse ou une stabilité dans le nombre des cas enregistrés".

"Le risque de contamination se situe au niveau des endroits fermés,

comme les marchés, les gares, les grands magasins, alors que dans les espaces non fermés, le risque est moindre", a-t-il noté, soulignant que "le port du masque de protection demeure un acte obligatoire régi par un décret exécutif".

De son côté, le président du Conseil national de l'ordre des médecins et membre du Comité scientifique, Mohamed Bekkari Berkani, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que des enquêtes épidémiologiques sont en cours dans les wilayas où il a été constaté une hausse significative de cas, notant que certains services d'épidémiologie et de médecine préventive (SEMPEP) "connaissent des difficultés pour prendre les décisions qui s'imposent".

Rappelant que le port du masque, notamment dans les places publiques, "demeure obligatoire", M. Berkani a appelé les autorités concernées à veiller à l'application de cette mesure préventive pour réduire la propagation du virus.

## COVID-19

### Vers la production par des artisans d'un million de masques de protection par jour

Les capacités des artisans à produire des moyens de protection contre le coronavirus devront augmenter prochainement à travers le pays de 500.000 à 1 million de masques de protection par jour, a annoncé lundi à Mostaganem le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Hacene Mermouri.

Animant un point de presse en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya en compagnie de la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Nassira Benharats, M. Mermouri a souligné que la contribution des artisans au niveau national a atteint 500.000 masques par jour, déclarant "notre objectif est d'atteindre une production d'un million de masques par

jour dans les brefs délais".

Le ministre a mis en exergue la contribution des différents acteurs du secteur du tourisme, de l'artisanat et du travail familial lors de la pandémie du Covid-19, exprimant les remerciements du Gouvernement et du Premier ministre aux gérants des établissements hôteliers pour les efforts déployés dans l'hébergement des voyageurs algériens rapatriés de l'étranger, aux équipes médicales durant la période de mise en quarantaine et aux artisans pour la fabrication et la production de divers moyens de protection contre le virus.

M. Mermouri a appelé les artisans à se rapprocher des services de la Caisse d'assurance sociale des travailleurs non salariés (CASNOS) pour s'y inscrire et pouvoir

bénéficier de la couverture sociale, faisant part, dans ce sens, de contacts avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale afin de fournir des facilités et des exonérations à cette catégorie (pénalités de retard) pour avoir cotisé précédemment. Le ministre a inspecté les chantiers du projet de réalisation d'un centre sportif "fitness et santé" rattaché à l'hôtel "Mansour Palace" et du projet de résidence de tourisme qui s'inscrit dans la diversification de l'offre touristique et de services proposée aux estivants dans la zone d'expansion touristique (ZET) de Sablettes (Mazaghran) à l'ouest de Mostaganem. Vingt projets touristiques sont en cours de réalisation actuellement dans la wilaya de

Mostaganem, dont 17 hôtels et une résidence touristique, qui contribueront dans les trois prochaines années à augmenter la capacité d'accueil de 4.000 lits actuellement à 7.500 lits en 2023 et à générer plus de 2.500 emplois directs, selon les explications fournies par la directrice de wilaya du secteur, Hayat Maameri.

M. Mermouri a signalé que les établissements touristiques et hôteliers respectent totalement les conditions stipulées par les législations portant sur l'environnement. Ces établissements ne peuvent pas entrer en phase d'exploitation sans obtenir un certificat de conformité qui démontre le taux de respect de ces règles qui protègent le touriste et l'estivant, a-t-il rappelé.

## P A N D É M I E D E C O R O N A V I R U S

ETATS-UNIS

**425 décès en 24h, plus de 120.000 morts au total**

Avec 425 décès supplémentaires liés au Covid-19 en 24 heures lundi, les Etats-Unis déplorent désormais plus de 120.000 morts dues à la pandémie au total, selon les données de l'université Johns Hopkins.

Ils comptent au total plus de 2,31 millions de cas recensés (dont environ 640.000 personnes déclarées guéries).

Ces deux bilans sont les pires enregistrés par un pays en valeur absolue.

La veille, le bilan journalier était de 305 décès en 24 heures, soit un plus bas depuis des mois, mais les chiffres ont tendance à mécaniquement baisser pendant le week-end et juste après, en fonction des remontées des autorités sanitaires locales.

Les différents Etats américains ont pour beaucoup levé les mesures de confinement, et New York - de loin la ville la plus tou-



ché -- a fait un nouveau pas dans cette direction lundi avec la réouverture au public des commerces non essentiels. Mais plu-

sieurs Etats du Sud et de l'Ouest du pays enregistrent désormais une flambée du nombre de cas positifs. Parmi eux, la Floride a

dépassé la barre des 100.000 cas diagnostiqués, dont près de 3.000 en une seule journée lundi, ont annoncé les autorités sanitaires locales.

La courbe du nombre de décès liés au virus reste pour le moment stable dans l'Etat, avec quelque 3.170 morts, dont 12 lundi.

Le bilan de la pandémie de coronavirus aux Etats-Unis pourrait dépasser le seuil des 150.000 morts, a estimé lundi le président américain Donald Trump, tout en déclarant que "2 à 4 millions de vies" auraient été perdues si le pays n'avait pas pris de mesures pour ralentir la propagation du virus.

PANDÉMIE - MÉDIAS

**Les Etats-Unis "se sont paralysés" dans leur réponse à la pandémie de Covid-19**

Les Etats-Unis "se sont paralysés" par "une approche fragmentaire et politisée" dans la gestion de la pandémie de Covid-19, a rapporté un média américain citant des experts de la santé publique. "Le rétablissement collectif des nations européennes, ponctué par le revirement apparent de l'Italie, contraste fortement avec les troubles auxquels sont confrontées de nombreuses régions des Etats-Unis, où le nombre de décès a maintenant dépassé les 120.000", selon un article du quotidien politique américain Politico, paru lundi. Après une augmentation initiale des cas de Covid-19, le nombre de nouveaux cas quotidiens dans les pays de l'Union européenne représente environ un huitième de celui des Etats-Unis, bien que le nombre d'habitants y soit à peu près le même.

"L'approche fragmentaire et politisée de la lutte contre le nouveau coronavirus adoptée par les dirigeants américains a laissé les Etats-Unis se faire de plus en plus distancer par les pays d'Europe occidentale, qui étaient eux aussi menacés par le virus mais qui ont pris des mesures plus judicieuses pour le combat", indique l'article, citant des experts de la santé publique.

Ces derniers ont souligné les multiples raisons pour lesquelles le sort des Etats-Unis a différé de celui de l'Europe occidentale, telles que "l'intense politisation qui a joué contre une réponse disciplinée" et "la décision du gouvernement fédéral de laisser chaque Etat prendre individuellement l'initiative de la réouverture".

"Les décisions de certains Etats de mettre fin à leur confinement dès que possible (...) semblent avoir condamné les Etats-Unis à une bataille beaucoup plus longue contre le virus", selon l'article.

Le rôle cohésif d'un gouvernement fédéral pour centraliser les priorités et les biens ainsi que les politiques telles que le choix du moment pour procéder à des tests de dépistage a fait défaut dans le pays, affirme le document, citant Alexandra Phelan, membre du Centre pour la science et la sécurité de la santé mondiale à l'université de Georgetown. En outre, Jennifer Kates, première vice-présidente et directrice de la santé mondiale et de la politique en matière de VIH à la Kaiser Family Foundation, une organisation à but non lucratif, a dit à Politico que les Etats-Unis "ont manifesté par le passé, et pourraient démontrer à l'avenir, un formidable leadership dans les crises sanitaires (...).

Le fait que nous n'ayons pas pu le faire dans le cas présent est déprimant, pour un spécialiste de la santé mondiale". De son côté, Ashish Jha, directeur de l'Institut de santé mondiale de l'université de Harvard, a estimé que "nous pourrions finir par être le pire des pays du monde en termes de réponse".

**HYDROXYCHLOROQUINE Une étude conclut à un effet positif sur le retour à domicile**

Les patients hospitalisés pour Covid-19 et traités avec de l'hydroxychloroquine ont une probabilité plus élevée d'être de retour chez eux un mois après le début du traitement, selon une étude française, qui conclut en revanche à l'absence d'efficacité pour réduire la mortalité. "Des taux de sortie d'hospitalisation significativement plus élevés ont été observés chez les patients traités par hydroxychloroquine", conclut cette étude mise en ligne samedi mais pas encore publiée. Le taux de patients ayant regagné leur domicile 28 jours après le début du traitement est supérieur de 11 points à ceux qui n'ont pas reçu ce médicament, dérivé de l'antipaludéen chloroquine et habituellement utilisé pour traiter des maladies auto-immunes comme le lupus. Cela représente une augmentation relative de 25% de la probabilité d'être sorti d'hospitalisation, précise l'étude.

Ce résultat, qui n'avait pas été mis en évidence dans les précédents travaux de recherche sur l'hydroxychloroquine, "mérite d'être répliqué dans d'autres études de grande ampleur" pour être confirmé, a souligné l'une des auteures, Emilie Sbidia. L'étude conclut en revanche à "l'absence de différence statistiquement significative pour la mortalité à 28 jours" entre les patients ayant reçu de l'hydroxychloroquine et le groupe contrôle, "après prise en compte des facteurs de confusion". Quant à ceux ayant reçu l'antibiotique azithromycine en plus de l'hydroxychloroquine, l'étude n'observe aucune différence sur le taux de sortie d'hospitalisation et "un possible excès de risque de mortalité". Les chercheurs ont analysé les dossiers médicaux d'environ 4.642 patients hospitalisés pour Covid-19 dans l'un des 39 hôpitaux de l'AP-HP entre le 1er février et le 6 avril.

AP3

**REBOND ÉPIDÉMIQUE DU COVID-19 L'inquiétude grandit dans le monde**

Plusieurs pays, en plein déconfinement, voient le nombre de contaminations et de décès liés au nouveau coronavirus (Covid-19) repartir à la hausse, suscitant une inquiétude grandissante dans le monde quant à une seconde vague épidémique jugée "très probable" par des chercheurs.

Dans la foulée de cette crainte, l'OMS a de nouveau mis en garde lundi que la pandémie de Covid-19 continue de s'accélérer dans le monde, avec "le dernier million de cas signalé en seulement huit jours".

Alors que de nombreux pays sont entrés dans une phase de déconfinement pour relancer leurs économies, notamment en Europe, le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus a qualifié récemment cette nouvelle phase de "dangereuse", estimant que malgré le besoin de sortir du confinement, le virus restait "mortel".

Le patron de l'OMS a également appelé les gouvernements et les sociétés à se préparer à d'éventuelles futures pandémies qui pourraient survenir "dans n'importe quel pays à n'importe quel moment et tuer des millions de personnes parce que nous ne sommes pas préparés".

L'OMS a dit espérer "de façon très optimiste" que des centaines de millions de doses d'un vaccin seraient disponibles à la fin de l'année et deux milliards de doses en 2021.

Mais le vaccin, dont plus de 200 sont à l'étude à travers le monde, est encore à mettre au point.

La pandémie du Covid-19 a fait au moins 472.173 morts dans le monde depuis que la Chine a fait officiellement état de l'apparition de la maladie en décembre 2019, selon un nouveau bilan officiel communiqué mardi.

Plus de 9.116.250 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dans 196 pays et territoires depuis le début de l'épidémie, dont au moins 4.437.300 sont aujourd'hui considérés comme guéris. Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 120.402 décès pour 2.312.302 cas. Les pays les plus touchés sont aussi le Brésil avec 51.271 morts pour 1.106.470 cas, le Royaume-Uni avec 42.647 morts (305.289 cas), l'Italie avec 34.657 morts (238.720 cas), et la France avec 29.663 morts (197.251 cas), selon des chiffres officiels.

**La deuxième vague aurait déjà commencé en Corée du Sud**

Les autorités sud-coréennes étaient parvenues à maîtriser la crise sanitaire liée au Covid-19 à travers une stratégie très poussée de tests et de traçage des contacts des personnes infectées, sans même imposer de confinement obligatoire.

Toutefois, Séoul a reconnu mardi que le pays luttait depuis mi-mai contre "une deuxième vague" de coronavirus, avec entre 35 et 50 nouveaux cas répertoriés chaque jour, essentiellement dans la capitale et ses environs, peu après l'assouplissement des consignes de distanciation sociale et le retour à un fonctionnement normal.

"Nous pensons que la deuxième vague dure depuis les vacances de mai", a déclaré le directeur des Centres coréens de contrôle et de prévention des maladies (KCDC), Jung Eun-kyeong.

Des mesures de distanciation sociale ont été réimposées fin mai après l'apparition de foyers de contamination à Séoul et à proximité.

La plupart des cas enregistrés ces trois dernières semaines ont cependant été importés.

Au total, 46 nouveaux cas ont été répertoriés mardi, portant le total national à 12.484.

Sur les 46, 30 étaient des passagers arrivés de l'étranger.

Outre la Corée du Sud, plusieurs pays ont annoncé un nouveau confinement ou repoussé le déconfinement après avoir assoupli les consignes sanitaires, et ce à la suite de l'augmentation ou la réapparition de nouveaux cas de Covid-19.

Ainsi, Pékin (Chine) est à nouveau sur le pied de guerre depuis la découverte la semaine passée d'un nouveau foyer épidémique de Covid-19.

Après deux mois sans un nouveau cas officiellement détecté, les Pékinois recommençaient à vivre normalement.

Mais les restrictions sont de retour. Le nouveau foyer se trouve au marché de gros, le plus grand de la capitale Pékin. Il est fermé depuis le 13 juin depuis que des employés et des personnes le fréquentant sont tombés malades. Le premier nouveau cas a été détecté le 30 mai.

Mais la Chine a affirmé que le regain de contaminations au corona-

virus, notamment à Pékin, était "sous contrôle", écartant le risque d'une nouvelle propagation de l'épidémie.

En Europe, le continent le plus affecté par la pandémie de Covid-19, avec près de 2 millions de cas, dont 169 932 mortels, principalement au Royaume-Uni, en Italie, en France et en Espagne, le risque d'une seconde vague épidémique n'est pas aussi à exclure.

Dans ce contexte, la directrice du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), Andrea Ammon, est catégorique: "Il y aura une deuxième vague épidémique en Europe et le continent doit s'y préparer dès maintenant".

La question est aussi de savoir "quand et de quelle ampleur" sera cette vague, a-t-elle affirmé dans un récent entretien au quotidien britannique The Guardian.

"Je ne veux pas dresser une image catastrophique, mais je pense que nous devons être réalistes.

Ce n'est pas le moment, maintenant, de se relâcher complètement", a-t-elle ajouté en référence au déconfinement en cours dans plusieurs pays du Vieux continent.

De son côté, le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, a dit récemment que l'Alliance se préparait pour une éventuelle seconde vague de la pandémie de coronavirus et allait constituer des stocks d'équipements et de matériel médical pour l'affronter.

En Italie, des autorités médicales tirent la sonnette d'alarme sur les dangers d'une seconde vague du coronavirus dans le pays face au relâchement général de la population.

"Nous ne pouvons pas exclure une nouvelle vague à l'automne", a prévenu Massimo Galli, spécialiste des maladies infectieuses de l'hôpital Sacco de Milan.

A ce jour, le virus a fait 34.657 morts dans toute la péninsule et les chiffres des contaminations quotidiennes restent stables.

En fin de semaine dernière cependant, les autorités sanitaires ont appelé à la "prudence" après avoir observé des "signaux d'alerte liés à la transmission" du Covid-19, avec notamment deux foyers à Rome, soulignant que "la circulation du virus est encore importante".

# ODEURS CORPORELLES

## 5 IDÉES REÇUES

Les odeurs nous entourent. On les trouve agréables ou repoussantes, elles nous enchantent ou nous indisposent. Mais que savez-vous des odeurs corporelles ?

L'odeur naturelle est dégagée par les glandes sudoripares situées au niveau des aisselles dès l'âge de la puberté, de l'aîne et parfois sous les seins pour les femmes.

### C'EST LA SUEUR QUI SENT MAUVAIS

**Faux :** Transpirer c'est avant tout une histoire d'évaporation de sueur composée majoritairement d'eau salée. Donc non transpirer ne sent pas mauvais. L'odeur provient des bactéries qui vivent et se développent sur la peau.

L'odeur se concentre particulièrement au niveau des aisselles et de l'aîne, car leurs glandes sudoripares sont apocrines et non eccrines (présentes sur le reste du corps) et plus odorantes.

### LES DÉODORANTS EMPÊCHENT

#### LA TRANSPIRATION

**Vrai :** en bouchant les pores de la peau (avec les sels d'aluminium) mais pas seulement. Ils neutralisent les bactéries avec l'alcool et camoufle les odeurs avec un parfum.

### LES POILS AUGMENTENT LES ODEURS DE TRANSPIRATION

**Vrai :** La quantité de poils ne modifie en rien la transpiration, mais peut changer l'odeur.

Les poils retiennent comme les tissus les odeurs. Plus ils sont nombreux, plus ils



augmentent la surface de diffusion.

### DES ODEURS PORTÉES PEUVENT ÊTRE UN SIGNE DE MAUVAISE SANTÉ

**Vrai :** Les mycoses ont une odeur. Parfois si particulière qu'elle permette de les différencier. La mauvaise haleine donne

des informations sur des troubles digestifs ou dentaires. Et plus généralement les maladies s'accompagnent toujours d'une odeur significative.

### PLUS ON SE LAVE PLUS ON ÉMET DES ODEURS

**Faux :** en se lavant on diminue les bactéries qui vivent sur notre peau, donc on diminue les odeurs. En revanche une hygiène intime excessive perturbe la flore vaginale, essentielle pour lutter contre les infections. Les éliminer est donc mauvais pour la santé.

## POURQUOI ON TRANSPIRE ?

Transpirer, rien de plus normal. Mais parfois ça peut s'avérer gênant. À défaut de supprimer la transpiration, comprendre d'où elle vient peut aider à mieux s'en accommoder.

La transpiration est un phénomène normal qui permet de réguler sa température corporelle. On transpire un demi à un litre d'eau par jour !

Les gouttes d'eau jaillissent des pores de la peau servent, tel un climatiseur, à nous rafraîchir lorsque la température extérieure est trop élevée ou que la température de notre corps est trop haute. L'effort physique, le soleil, les émotions fortes ou encore la maladie peuvent élever la chaleur interne. La sueur est alors libérée par les glandes sudorales (ou sudoripares). C'est l'évaporation de cette sueur qui rafraîchit la peau.

3 millions de glandes sudoripares sont réparties sur tout le corps, principalement au niveau des aisselles, la plante des pieds et la paume des mains. Les glandes sécrètent une sueur qui est aqueuse et au pH légèrement acide. Ces glandes sont de deux types : eccrines et apocrines. Les premières sont plus nombreuses. Localisées sur tout le corps, elles sont responsables du plus gros volume de transpiration.

Les secondes, les glandes apocrines, ac-

tives dès la puberté, sont à l'origine des odeurs corporelles. Elles sont situées au niveau des aisselles ainsi que des régions génitales.

En plus de sa fonction de thermorégulation, la sueur remplit une fonction d'élimination. Elle élimine les toxines et les déchets organiques.

### Transpiration : d'où vient l'odeur ?

La transpiration doit donc être vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certains la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant. Non seulement la transpiration ne sied pas aux codes esthétiques (taches sous les aisselles disgracieuses) mais parfois elle peut dégager une odeur potentiellement gênante pour soi et pour les autres. La sueur ne dégage naturellement pas d'odeur. L'odeur particulière provient du contact de la sueur avec les bactéries qui se nourrissent de la transpiration. Les micro-organismes prolifèrent avec la sueur, surtout celle des aisselles. En effet sous les bras, la sueur sécrétée au niveau des follicules pileux est plus grasse et plus riche en débris cellulaires, d'où l'odeur. C'est quand cette odeur est trop forte qu'elle devient gênante. Autre problème délicat, quand la transpiration devient perma-



nente et excessive. C'est ce qu'on appelle l'hyperhidrose. Elle est liée à une hyperactivité des glandes sudorales. On estime que 12 % des Français est concerné par ce pro-

blème d'hyperhidrose. Pour diminuer l'activité des glandes sudoripares, des traitements anti-transpiration existent : le botox ou la chirurgie peuvent être des solutions.

## Les 4 missions d'un bon déo

La mission première d'un bon déodorant, bien sûr, est de combattre les mauvaises odeurs. Mais des formulations innovantes, dépourvues de sels d'aluminium, permettent de mieux absorber l'humidité tout en apportant fraîcheur et bien-être au quotidien.

### 1. IL ABSORBE LE FLUX DE TRANSPARATION

Le déodorant ne bloquant pas l'évacuation de la sueur, il doit offrir des solutions pour absorber l'humidité. Le plus souvent, des amidons (maïs) ou certaines formes de talcs (perlite, kaolin, hecatorite) agissent comme des mini-éponges. La mission première d'un bon déodorant, bien sûr, est de combattre les mauvaises odeurs. Mais des formulations innovantes, dépourvues de sels d'aluminium, permettent de mieux absorber l'humidité tout en apportant fraîcheur et bien-être au quotidien.

### 1. IL ABSORBE LE FLUX DE TRANSPARATION

Le déodorant ne bloquant pas l'évacuation de la sueur, il doit offrir des solutions pour absorber l'humidité. Le plus souvent, des amidons (maïs) ou certaines formes de talcs (perlite, kaolin, hecatorite) agissent comme des mini-éponges. Certains déos contiennent de la pierre d'alun ou de la perlite, qui régulent le flux de la transpiration en réduisant la taille des pores.

### IL APORTE DE LA FRAÎCHEUR

Cette fraîcheur est souvent procurée par l'alcool, surtout dans les versions en spray.

Mais le glyceryl caprylate et les parfums mentholés ou hespéridés possèdent eux aussi cette vertu et ils sont mieux tolérés par les peaux sensibles. On les trouve plus fréquemment dans les roll-on.

### UN BON DÉO PARFUME

Des parfums de synthèse et, dans les déos bio, des cocktails d'huiles essentielles sont associés à des senteurs naturelles pour agir en synergie contre les odeurs de transpiration.

### IL NEUTRALISE LES ODEURS

Plusieurs actifs permettent de neutraliser en partie les bactéries, responsables des mauvaises odeurs. Ils sont de diverses natures : huiles essentielles (sauge, arbre à thé, palmarosa), glyceryl caprylate et/ou alcool et, très souvent, triethyl citrate. Ils agissent de plus en plus de probiotiques ou de ferments qui arrêtent la prolifération des bactéries et cassent ainsi les molécules odorantes.

À savoir : pour profiter des vertus des probiotiques ou de la pierre d'alun, il vaut mieux opter pour un format roll-on.

Illustration: J.P.

# DE QUOI EST COMPOSÉ UN DÉODORANT ?

*Déodorant ou anti-transpirant, quelle différence ? Avec ou sans sels d'aluminium ? Anti traces ou anti-odeurs ? Parmi toutes ces propositions, il est important de savoir ce qu'il y a dedans avant de choisir...*

Quand on achète un déodorant, on veut qu'il soit efficace ! C'est même le premier critère d'achat pour 93% d'entre nous, puis vient la galénique, en spray ou en bille. L'innocuité, la sécurité arrivent au 2e rang (cité par 80% des personnes), devant le fait qu'il ne laisse pas de traces (Source, USA Déodorants France 2012). Voici les ingrédients dont l'action fait vraiment la différence...

### DES SELS D'ALUMINIUM

Si l'efficacité est le critère le plus important pour vous, c'est un anti-transpirant que vous choisirez. Il y en a forcément dans sa formule, quand il promet 48 h, voire 72 h d'efficacité (en fait une journée bien remplie) ! Il n'existe pas à l'heure actuelle d'actif capable de remplacer ces sels. Car, ce sont les seuls vrais anti-transpirants efficaces pendant longtemps. Ils se déposent à la surface de la peau, gonflent au contact de l'humidité, et retiennent l'eau. D'où une action anti-moiteur aussi bien que anti-odeurs... L'ANSM (anciennement Afssaps), dans un rapport d'octobre 2011 sur "L'évaluation du risque lié à l'utilisation de l'aluminium dans les produits cosmétiques", préconisait de ne pas dépasser une concentration de 0,6 % d'aluminium dans les produits anti-transpirants. Or, la plupart des fabricants refusent de dévoiler le taux de sels d'aluminium contenu dans leurs produits et avouent qu'à 0,6% leur efficacité est plus que réduite. On sait donc que le taux réel de ces sels d'aluminium dans les anti-transpirants présents sur le marché dépasse souvent largement le taux recommandé ! De plus, l'agence de sécurité du



médicament recommandait de ne pas utiliser ces produits sur des peaux fraîchement rasées, irritées ou lésées, car le risque de pénétration de ces molécules est alors présent. Mais elle n'établit cependant aucun lien entre sels d'aluminium et cancer. Au contraire de certaines études parues à l'étranger... Par mesure de précaution, mieux vaut donc ne pas utiliser ce type de déodorant, lorsqu'un vent de s'épiler en cas de coupure.

### DE LA PERLITE, DU KAOLIN OU DE LA PIERRE D'ALUN

Ce type de déodorant tire son efficacité d'une combinaison d'actifs. L'absorbant anti-humidité (perlite, kaolin ou pierre d'alun) agit à la fois comme un mini éponge et comme un absorbant d'odeur, car il dégrade

la transpiration. Ces déodorants, qui ne sont pas des anti-transpirants, affichent une efficacité de 24h, en fait plutôt une demi-journée et sans séance de sport ! Ils sont parfaits si vous transpirez peu ou si vous avez la peau de saines aisselles.

### DES L'ALCOOL, DU ZINC, DES HUILES ESSENTIELLES

Anti bactérien, ce type de déodorant va empêcher la formation de mauvaises odeurs. La transpiration, qui a pour but de réguler la température interne de l'organisme et d'éliminer les toxines, est incolore et inodore. Mais c'est à la sortie des pores, qu'elle est oxydée et attaquée par les bactéries, présentes à la surface de la peau, ce qui provoque la formation d'odeurs désagréables. Ces actifs ont donc

pour mission de détruire les bactéries et d'empêcher la formation de mauvaises odeurs. Autre possibilité : l'utilisation de probiotiques pour réguler la flore cutanée. Les ferments de lactobacilles créent un film protecteur sur la peau qui empêche le développement des bactéries responsables des odeurs de transpiration.

### DES ACTIFS EXFOLIANTS DOUX

Ils sont présents dans certains nouveaux déodorants. Leur mission ? Laisser une jolie peau satinée, grâce à ces actifs qui exfolient légèrement la peau comme le LHA chez L'Oréal. S'ils lissent l'épiderme, ils permettent aussi d'éviter l'apparition de poils incarnés et d'irritations liées au rasage. Pour de plus belles aisselles...

## TRANSPARATION : LES BONS GESTES POUR ÊTRE AU SEC

Saine et utile, la transpiration peut devenir un problème dans certaines situations. Heureusement, des gestes simples permettent d'éviter les mauvaises odeurs et les auroles sous les bras !

Quand on ne souffre pas d'hyperhidrose, des gestes simples peuvent permettre de limiter les mauvaises odeurs :  
- On pense à bien s'épiler car les poils emprisonnent la sueur et favorisent les bactéries.

- On a une hygiène irréprochable (on se lave bien les mains, les pieds et les aisselles. Une petite toilette à l'eau et au savon plusieurs fois par jour éliminera les bactéries responsables des mauvaises odeurs.

- On porte des vêtements aérés, en matière naturelle (coton, lin, soie...) et des chaussures aérées, plutôt en cuir qu'en plas-



tique, si on a tendance à transpirer des pieds.

- On choisit soit un bon déodorant, qui capte les odeurs et va éliminer les mauvaises soit un anti-transpirant, plus efficace qui va bloquer la transpiration. Contrairement aux déodorants, les anti-transpirants contiennent du sel d'aluminium. On vérifie que celui qu'on choisit ne dépasse pas les 0,6% de sel d'aluminium recommandé par les autorités sanitaires.

- Les amatrices d'huile essentielles apprécieront l'huile essentielle de palmarosa : on en applique du bout des doigts une goutte pure le matin, sur les aisselles épicées, propres et sèches, juste après la douche. On étale bien, comme ça on peut passer la journée sans crainte des problèmes de mauvaise odeur.

## MALAWI

## A nouveau aux urnes pour élire un président

Les électeurs au Malawi ont commencé mardi à se rendre aux urnes pour élire un président, plus d'un an après l'annulation historique de la réélection du sortant Peter Mutharika en raison de fraudes massives.

Les quelque 5.000 bureaux de vote du pays ont lentement ouvert leurs portes à 06h00 locales (04h00 GMT) et doivent accueillir les 6,8 millions d'électeurs inscrits du pays jusqu'à 18h00 (16h00 GMT), ont rapporté des médias.

Au terme d'une campagne qui a ravivé les tensions politiques dans le pays, M. Mutharika, 79 ans, affronte une nouvelle fois le chef de l'opposition Lazarus Chakwera, 65 ans, et un troisième petit candidat qui n'a guère de chance de troubler leur duel.

A l'issue de l'élection du 21 mai 2019, la Commission électorale (MEC) avait proclamé la victoire du sortant, au pouvoir depuis 2014, avec 38,57% des suffrages, contre 35,41% à son rival.

Mais M. Chakwera n'a jamais accepté ces résultats, à ses yeux outrageusement frauduleux. Entre autres irrégularités, lui et d'autres candidats hostiles au régime ont dénoncé le nombre suspect de procès verbaux de dépouillement barbouillés de blanc à corriger et saisi la Cour constitutionnelle.

Pendant plusieurs mois, le Malawi, d'ordinaire si tranquille, a tangué au rythme des manifestations de l'opposition, émaillées de violences avec les forces de l'ordre, et des audiences devant la plus haute juridiction du pays.

Et à la surprise générale, ses juges ont annulé en février la victoire de Peter Mutharika, en confirmant des "irrégularités généralisées et systémiques".

En concluant samedi sa campagne à Rumphu (Nord), le sortant a exhorté le pays à lui rendre sa victoire.

"Nous avons gagné le scrutin de 2019 mais (l'opposition) a saisi la justice et nous a volé le gouvernement", a-t-il lancé devant des milliers de partisans, "alors votons pour faire honte à ceux qui nous ont volés".

Allié au vice-président Saulos Chilima qui a rompu avec le président sortant, Lazarus Chakwera a de son côté mobilisé ses troupes en dénonçant la corruption et la faillite économique du régime sortant.

Le Malawi est un des pays les plus démunis de la planète. Selon la Banque mondiale, plus de la moitié de ses 17 millions d'habitants vit sous le seuil de pauvreté.

## RÈGLEMENT DE LA CRISE LIBYENNE

## Chergui : "L'approche algérienne basée sur le dialogue dispose des atouts de la réussite"

Le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smail Chergui a affirmé mardi que l'approche algérienne basée sur le dialogue pour le règlement du conflit en Libye "dispose de tous les atouts de la réussite", indiquant que l'UA soutient et encourage toute initiative fondée sur le dialogue et la réconciliation nationale, susceptible de parvenir à une solution définitive de la crise.

"Partant de la méthode de gestion des méditations à l'UA, basée sur le principe de subsidiarité qui consiste à soutenir les pays du voisinage dans la direction de la médiation, eu égard au rapprochement géographique et à la connaissance des acteurs locaux, l'Organisation encourage et soutient toute initiative de règlement susceptible de parvenir à une solution rapide et définitive de la crise libyenne, une initiative basée sur le dialogue et la réconciliation nationale", a précisé M. Chergui dans une déclaration l'APS.

A ce propos, le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA estime que l'initiative algérienne de règlement en Libye, compte tenu de sa qualité de membre dans le Comité de Haut Niveau ainsi que dans le Groupe de Contact de l'UA sur la Libye, "dispose de tous les atouts de la réussite".

La réussite de l'approche algérienne s'explique, selon M. Chergui, par "l'adoption par l'Algérie de la solution politique pour la crise libyenne, une solution respectant la volonté du peuple libyen, son unité et sa souveraineté territoriale, c'est-à-dire à travers un dialogue inter-libyen mené par les Libyens eux-mêmes".



Pour M. Chergui, la position "équilibrée" de l'Algérie à l'égard de toutes les parties libyennes depuis le début de la crise lui a valu "la confiance de tous".

En témoignage, a-t-il ajouté, la visite en Algérie, quelques jours auparavant, du président de la Chambre des représentants, M. Aguila Salah, suivie par la visite du président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'entente nationale, Faye Al-Sarraj, ainsi que la confiance placée par les notables et chefs des tribus. Autre qualité de l'approche algé-

rienne est le fait de privilégier la médiation participative et complémentaire qu'elle privilégie, un constat perçu par le Commissaire africain dans les déclarations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui assuré que la médiation algérienne se fera en collaboration avec les Etats voisins sans ingérence et avec l'appui de l'ONU et de l'UA.

Le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA s'est enfin dit optimiste quant à ces efforts et à toutes autres initiatives allant dans le sens de ce processus, mettant, toutefois, en

garde contre "l'escalade militaire, la poursuite des combats, des ingérences étrangères et des armes en Libye, suscitant une grande inquiétude chez l'UA. Et d'ajouter "Un espoir subsiste, après que tout le monde s'est rendu à l'évidence de l'impossibilité d'une solution militaire à la crise, de voir les belligérants libyens se rencontrer autour de la table des négociations, pour trouver une solution politique qui mettra un terme aux souffrances du peuple libyen, qui n'ont que trop duré".

## EAUX DU NIL

## L'ONU exhorte Egypte, Ethiopie et Soudan "à travailler ensemble"

L'ONU a exhorté lundi l'Egypte, l'Ethiopie et le Soudan "à travailler ensemble" pour résoudre leur différend sur la construction d'un mégabarrage éthiopien sur le Nil, source de vives tensions régionales et objet d'une réunion du Conseil de sécurité.

"Nous exhortons l'Egypte, l'Ethiopie et le Soudan à travailler ensemble afin d'intensifier les efforts pour résoudre pacifiquement les différends en cours", a déclaré le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, lors de son point-presse quotidien.

Le porte-parole a rappelé l'importance de la Déclaration de principes de 2015 sur le barrage qui souligne le besoin d'une coopération basée notamment sur la bonne foi, le droit international ou l'objectif de bénéfices mutuels.

A la demande de l'Egypte, le Conseil

de sécurité de l'ONU devait tenir lundi après-midi une visioconférence informelle sur le conflit qui oppose les trois pays.

Selon une source diplomatique, aucune décision n'est attendue lors de cette session, les membres du Conseil devant se borner à évoquer les lettres envoyées par les pays concernés à l'ONU sur leurs préoccupations.

Dimanche, le Soudan avait mis en garde contre une escalade dans la dispute, après l'échec de négociations sur un accord sur le remplissage du réservoir et la mise en service du Grand barrage de la Renaissance (Gerd).

L'Ethiopie veut commencer le remplissage du réservoir dès juillet, avec ou sans l'accord des deux autres pays.

L'Egypte, qui considère ce projet comme une menace "existentielle", avait

appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à intervenir, évoquant l'attitude "non positive" de l'Ethiopie et son "insistance à vouloir remplir le barrage de manière unilatérale".

Le sujet, à la demande de l'Egypte, doit aussi être évoqué mardi lors d'une visioconférence des ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe.

Si l'Ethiopie voit le barrage de 145 mètres de haut comme essentiel à son développement et son électrification, le Soudan et l'Egypte craignent qu'il ne restreigne leur accès à l'eau.

Le Nil qui coule sur quelque 6.000 kilomètres, est une source d'approvisionnement en eau et en électricité essentielle pour une dizaine de pays d'Afrique de l'Est. L'Egypte tire 97% de ses besoins en eau du fleuve.

## BURKINA FASO

## Deux "bases terroristes" démantelées dans l'est et le nord du pays

L'armée burkinabè a annoncé mardi avoir démantelé deux "bases terroristes" à Tanwalbougou (est) et à Oursi (nord) lors de deux opérations distinctes et interpellé deux "individus suspects" lors d'une opération de sécurisation à la frontière avec la Côte-d'Ivoire.

"Samedi, une base terroriste a été démantelée par une unité de la gendarmerie aux environs de Tanwalbougou.

Un important lot de moyens roulants et divers autres maté-

riels ont été récupérés", a indiqué l'état-major général des armées du Burkina Faso, établissant la situation hebdomadaire (du 15 au 21 juin) des opérations de sécurisation sur l'ensemble du territoire.

"Le bataillon burkinabè du G5 Sahel, appuyé par une compagnie nigérienne, a participé à une opération dénommée Sama, à 40 km d'Oursi, qui a permis de démanteler une (autre) base terroriste", selon l'état-major. "Huit motos, des télé-

phones et divers autres matériels ont été récupérés", selon la même source.

Au cours de la même journée de samedi, "deux individus suspects ont été interpellés et remis à la gendarmerie lors d'une opération de ratisage dans les environs de Alidougou, localité située dans le sud-ouest du pays, à la frontière avec la Côte d'Ivoire.

"L'action des forces armées nationales, coordonnées avec les forces ivoiriennes, s'inscrit dans le cadre d'une opération de sé-

curisation de la bande frontalière" et a "permis de désorganiser considérablement les groupes armés dans la zone", a affirmé la même source.

Les armées ivoiriennes et burkinabè avaient mené en mai une opération militaire conjointe dans leur zone frontalière pour déloger des terroristes installés dans le nord de la Côte d'Ivoire.

Des éléments terroristes avaient attaqué en juin un poste militaire ivoirien dans cette zone, à Kafolo, tuant une dizaine de

soldats. Le ministre ivoirien de la Défense, Hamed Bakayoko, a affirmé lundi que le chef de cette "opération commando" a été capturé lors de l'opération de ratisage toujours en cours dans cette zone. Le Burkina Faso est le théâtre d'attaques terroristes depuis 2015. Le Nord et l'Est du pays sont les régions les plus touchées par les exactions terroristes qui auraient fait près de 1.000 morts et un million de déplacés depuis cinq ans.

## POUR CONTRER LE PLAN D'ANNEXION ISRAËLIEN La Palestine présentera un projet de résolution au Conseil de sécurité

La Palestine a déclaré lundi qu'elle se préparait à présenter devant le Conseil de sécurité des Nations unies un projet de résolution pour contrer le plan d'annexion de plusieurs parties de Cisjordanie par l'occupant israélien.

Le secrétaire général de l'Organisation de libération de la Palestine, Saëb Erakat, a déclaré à la radio Voix de la Palestine que la réunion prochaine du Conseil de sécurité discuterait des développements sur les territoires palestiniens, et en particulier du plan d'annexion israélien. "Cette réunion sera organisée au niveau des ministres et elle est très importante pour les efforts visant à présenter un projet de résolution au Conseil de sécurité, malgré le veto des Etats-Unis", a déclaré M. Erakat. "Nous disposons d'un soutien sans précédent de 192 des 194 pays membres de l'Assemblée générale des Nations unies pour rejeter cette manœuvre israélienne", a-t-il ajouté. M. Erakat a observé qu'un memorandum validé par au moins 150 députés des Etats-Unis serait présenté dans les prochaines heures pour déclarer leur rejet de cette an-



nexion israélienne. La semaine dernière, le président palestinien Mahmoud Abbas a demandé au représentant palestinien aux Nations unies, Riyad Mansour, de convoquer une réunion des ministres des Affaires étrangères lors de la convention du Conseil de sécurité des Nations unies le 24 juin pour discuter du plan israélien d'annexer plusieurs parties de la Cisjordanie. Le Premier ministre is-

raélien Benyamin Nétanyahou a auparavant annoncé que l'annexion de la vallée du Jourdain et des terres au nord de la mer Morte, ainsi que l'application du droit civil israélien aux colonies israéliennes construites en Cisjordanie, débuteraient le 1er juillet. Toutefois, en raison de complications internes, M. Nétanyahou n'a pas encore annoncé de plans spécifiques pour cette action. Ce plan

d'annexion s'inscrit dans le cadre du plan de paix pour le Moyen-Orient proposé en début de cette année par le président des Etats-Unis, Donald Trump. Israël a occupé ces territoires de Cisjordanie lors de la guerre au Moyen-Orient en 1967. Différentes résolutions des Nations unies ont qualifié d'illégales les activités de colonisation israéliennes dans les territoires palestiniens.

## POUR PARLER SUR LE DÉSARMEMENT Moscou juge "irréaliste" l'insistance de Washington à inclure la Chine

La Russie a jugé mardi "irréaliste" l'insistance de Washington à inclure la Chine dans des pourparlers sur le désarmement, au lendemain de négociations russo-américaines sur l'avenir du dernier accord de contrôle des armements nucléaires encore en vigueur.

"Les Etats-Unis ne se sont pas écartés de leur position d'inclure la Chine. De notre côté, nous avons expliqué de manière détaillée pourquoi nous jugeons irréaliste de compter sur la participation de la Chine", a dit le vice-ministre russe des Affaires étrangères et principal négociateur dans ce dossier Sergueï Riabkov, cité par l'agence Ria Novosti. "Et nous n'userons pas de notre influence sur la Chine comme le veulent les Américains", a-t-il ajouté.

Le président américain, Donald Trump fait pression pour que Pékin participe à un futur accord qui serait conclu pour remplacer le traité bilatéral russo-américain New Start, conclu en 2010 et qui expire le 5 février 2021.

Face au refus de Pékin d'y participer, les négociateurs russes et américains se sont retrouvés entre eux à Vienne lundi, et aucune avancée n'a été annoncée.

Illustration de la pression américaine, l'ambassadeur Marshall Billingslea a déploré lundi "l'absence" de délégation chinoise à Vienne en tweetant une photo de la table de négociation et de places vides flanquées de petits drapeaux chinois, suscitant la colère de Pékin qui n'avait jamais prévu de venir. Outil d'un désarmement progressif, le traité New Start maintient les arsenaux de la Russie et des Etats-Unis bien en-deçà du niveau de la Guerre froide en limitant à 700 le nombre de lanceurs nucléaires stratégiques et à 1.550 le nombre de têtes nucléaires. La Russie s'est dit prête à prolonger le traité New Start, dont la disparition serait un nouveau jalon dans la reprise de la course aux armements.

Les Etats-Unis justifient, eux, leur exigence d'inclure la Chine par la "capacité nucléaire en rapide expansion" de Pékin.

M. Trump a retiré les Etats-Unis de trois accords internationaux de désarmement, celui sur le nucléaire conclu entre l'Iran et les grandes puissances, le traité INF sur les missiles terrestres de moyenne portée, et le traité Ciel ouvert de vérification des mouvements militaires et de la limitation des armements.

## YÉMEN

### La coalition anti-Houthis annonce avoir détruit des drones et des missiles visant la capitale saoudienne

La coalition militaire menée par l'Arabie saoudite au Yémen a annoncé mardi avoir intercepté et détruit des drones "piégés" et des missiles tirés par des éléments du mouvement "Ansarul-lah" (Houthis) en direction de la capitale saoudienne Ryadh.

Alors que les Houthis ont annoncé

une "attaque d'envergure sur le sol saoudien" dont les détails doivent encore être connus, la coalition a annoncé avoir détruit "huit drones bourrés d'explosifs" et "trois missiles balistiques".

Son porte-parole, le colonel Turki al-Maliki, a précisé à l'agence (SPA) qu'un quatrième missile détruit avait

été tiré "depuis Sanaa en direction de Ryadh dans une opération hostile et planifiée en vue de viser des sites ainsi que des civils".

L'Arabie saoudite qui soutient au Yémen depuis 2015 pour soutenir les forces gouvernementales a été visée par des dizaines d'attaques de missiles balistiques ou de drones.

Des attaques contre des installations de son géant pétrolier Aramco dans l'est saoudien en septembre avaient provoqué d'importants dégâts et réduit momentanément de moitié la production de pétrole de l'Arabie saoudite.

Les Houthis avaient revendiqué ces attaques. La guerre du Yémen a fait des dizaines de milliers de morts, pour la plupart des civils, et l'ONU affirme qu'environ 24 millions de Yéménites -- plus des deux tiers de la population -- dépendent d'une forme ou d'une autre de l'aide humanitaire.

## INDE - CHINE

### L'Inde déploie des forces spéciales le long de ses frontières avec la Chine

L'Inde a déployé lundi des forces spéciales le long de la Ligne de contrôle effectif (LAC) séparant l'Inde de la Chine dans l'Himalaya. Des forces spéciales, formées durant des années au combat en haute altitude et à la guérilla, ont été déployées pour assurer les territoires indiens sur le front nord, ont indiqué à la presse des sources militaires indiennes. Il s'agit de repousser toute éventuelle violation de la ligne de contrôle, longue de 3.488 km, et de sécuriser les régions accidentées notamment les chaînes montagneuses de Nanda Devi dans l'Uttarakhand, les zones de Kanchenjunga au Sikkim et de Namche Barwa, ajoutée la même source.

Par ailleurs, des commandants militaires indiens et chinois se sont réunis lundi pour tenter d'apaiser les tensions à la frontière contestée dans l'Himalaya.

Selon des médias, l'Inde a appelé "au retrait des troupes chinoises du territoire indien près de Pangong Tso, dans l'est du Ladakh", appelant à rétablir le statu quo tel qu'il existait à la mi-avril.

Des troupes indiennes et chinoises se sont affrontées, le 15 juin, dans un corps-à-corps d'une extrême violence, à coups de pierres et de bâtons cloutés, dans une vallée du Ladakh à la frontière contestée entre les deux pays.

L'Inde a fait état de victimes "des deux côtés", dont 20 soldats tués dans ses rangs, tandis que la Chine n'a pas

confirmé des pertes, mais des sources indiennes ont fait état d'au moins 35 soldats chinois qui ont été tués lors de cet affrontement. Ce fut le premier conflit meurtrier depuis 45 ans opposant des soldats indiens et chinois le long du LAC contesté.

## ETATS UNIS

### Des manifestants tentent de mettre à terre une statue de l'ancien président Jackson à Washington

Des manifestants à Washington ont tenté lundi de mettre à terre une statue, située devant la Maison Blanche, de l'ancien président Andrew Jackson, qui soutenait l'esclavage, avant d'être repoussés par les forces de l'ordre, ont rapporté mardi des médias.

En fin de journée, des manifestants ont franchi le périmètre de sécurité renforcé autour de la Maison Blanche depuis le début de la vague de manifestations contre le racisme qui secoue le pays, et ont accroché de longues cordes à la statue du septième président américain pour tenter de la faire tomber sans y parvenir, selon des images circulantes sur les réseaux sociaux. Sur un

côté de la statue, située sur Lafayette Square, le mot "assassin" ("killer") a été écrit en lettres noires, selon les médias.

Andrew Jackson, qui occupa la Maison Blanche de 1829 à 1837, est un personnage controversé notamment pour son passé esclavagiste et parce qu'il est également resté dans l'histoire pour avoir massivement fait déporter les tribus indiennes.

Plusieurs centaines de personnes étaient encore réunies lundi soir sur la nouvellement renommée Black Lives Matter Plaza, un hélicoptère survolant la zone alors que la police continuait à disperser le rassemblement à coups de gaz poivre. Le président américain,

Donald Trump, a vivement critiqué ces manifestants, signalant sur Twitter l'arrestation de plusieurs personnes "pour le vandalisme honteux, à Lafayette Park, de la magnifique statue d'Andrew Jackson".

Selon les médias locaux, plusieurs personnes ont été arrêtées près de Lafayette Square lundi lorsque la police est intervenue pour disperser un campement fait de tentes, mais cet incident était sans relation avec la tentative de mettre à bas la statue de l'ancien président Jackson. Le mouvement de protestation déclenché après la mort de l'Afro-



américain George Floyd, asphyxié par un policier blanc fin mai, a rouvert le débat autour des monuments liés à l'esclavage, dont plusieurs ont été mis à terre ou vandalisés. A Washington, une statue du général sudiste Albert Pike a été mise à bas et dégradée vendredi soir.

## ANGLETERRE Les cinémas et musées rouvriront début juillet

L'Angleterre prévoit de rouvrir cinémas, musées et galeries à partir du 4 juillet, une nouvelle étape dans le processus de déconfinement, alors que les contaminations et les décès dus à l'épidémie de nouveau coronavirus poursuivent leur baisse au Royaume-Uni. Selon Downing street, le Premier ministre Boris Johnson doit annoncer mardi, dans un discours au Parlement, les modalités et adaptations nécessaires pour permettre à ces lieux culturels de rouvrir, après le confinement instauré mi-mars pour lutter contre la propagation de l'épidémie. Il pourrait leur être demandé de mettre en place des sens de circulation, une meilleure ventilation ou encore de ne fonctionner qu'avec des réservations, afin de mieux gérer les flux et d'empêcher la propagation du virus, a précisé un responsable.

Le Premier ministre doit aussi annoncer si les coiffeurs, pubs et restaurants pourront rouvrir à la même date, et indiquera si la distance sociale recommandée de deux mètres peut être réduite à un mètre, comme le réclament les hôtels, restaurants et bars, selon cette source. Début juin, le gouvernement avait déjà autorisé certains enfants à retourner à l'école, et les magasins non essentiels rouvrent progressivement leurs portes depuis mi-juin. Avec un bilan total de 42.647 morts, le Royaume-Uni est le pays européen le plus touché par l'épidémie, mais les derniers chiffres sont tous "à la baisse et montrent que nous allons dans la bonne direction", a estimé lundi le ministre de la Santé Matt Hancock, lors d'une conférence de presse.

L'épidémie a fait 15 décès supplémentaires au Royaume-Uni, soit le plus faible bilan quotidien "depuis le 15 mars", a-t-il annoncé, précisant néanmoins que les chiffres publiés après le weekend étaient généralement plus bas que le reste de la semaine.

Lundi matin, moins de 1.000 personnes (958) avaient été testées positives au virus dans les dernières 24h et le ministre de la Santé s'est félicité que la maladie ne touche plus qu'"environ une personne sur 1.700, contre une sur 400 il y a un mois". Grâce à ces récents "progrès", M. Hancock a annoncé lundi que les 2,2 millions de Britanniques les plus vulnérables — qui devaient jusqu'ici rester strictement chez eux — pourront désormais eux aussi commencer à se déconfiner. Dès le 6 juillet, ils pourront se réunir à l'extérieur en groupe de six personnes et ne seront plus du tout soumis à partir du 1er août aux mesures de confinement spécifiques pour les protéger, encouragés aussi à retourner au travail. Selon la cheffe adjointe des services sanitaires britanniques Jenny Harries cela pourrait cependant ne pas durer et des mesures spécifiques les concernant pourraient de nouveau être prises à l'approche de l'hiver.

## UNESCO

### L'Unesco préoccupée par l'augmentation des actes de violence contre les journalistes lors de manifestations

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a exprimé, lundi, sa préoccupation face à l'augmentation des actes de violence contre les journalistes lors de manifestations, soulignant encore une fois la nécessité de les protéger.

"La liberté d'expression est un élément vital de la démocratie. La couverture des événements par les journalistes est essentielle pour garantir la liberté de la presse et le droit à l'information", a affirmé la Directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay. "Ces dernières années, les vagues de protestations à travers le monde ont montré les risques d'un usage disproportionné de la force par les forces de l'ordre

## MARCHÉ DE L'ART Reprise progressive des galeries d'art de la capitale

Des galeries d'art privées travaillant sur la place d'Alger ont annoncé la réouverture progressive des espaces d'exposition après près de trois mois de fermeture pour cause de pandémie de coronavirus.

Suite à la publication du décret exécutif 20-145 du 7 juin dernier portant réaménagement du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus et autorisant la réouverture des galeries d'art, entre autres activités commerciales et économiques, quelques galeries de la capitale ont décidé de renouer avec les amateurs d'art plastique en respectant les mesures de prévention qui s'imposent.

L'établissement "Seen Art Gallery", spécialisé dans l'art contemporain, a décidé de prolonger l'exposition rétrospective des œuvres du peintre Ali-Khodja Ali intitulée "Jardin mystique" qui était visible sur la page Facebook de la galerie pendant les trois mois de fermeture.

La responsable de la ga-

lerie, Randa Tchikou, annonce une exposition collective des artistes permanents de la galerie qui reviennent avec de nouvelles œuvres à l'instar de Malek Saleh, L'homme jaune, Mehdi Djelil, Adlane Samet, ou encore le photographe Hocine Zaourar. D'autres espaces ont aussi repris leurs activités comme la galerie "Aïda" et la récente "Ifrou Design" qui propose une prolongation de l'exposition de broderie de la photographe et plasticienne Allmuth Bourenane intitulée "Quand le fil se termine". La



Galerie "Couleurs et patrimoine" a également ouvert ses portes en proposant principalement à ses visiteurs des produits de l'artisanat et des œuvres en céramique alors que la galerie "Le paon" annonce, quant à elle, la réouverture de son espace à l'Office Ryadh El

Feth à partir du 28 juin. Les galeries d'art ouvertes au public reviennent avec des horaires aménagés et insistent sur le respect des mesures de prévention comme le port de masques de protection et un nombre réduit de visiteurs dans les espaces d'exposition.

## ARCHÉOLOGIE

### Installation de M<sup>me</sup> Amel Soltani au poste de directrice du Cnra

La ministre de la Culture, Malika Bendouda a présidé, lundi, la cérémonie d'installation de l'universitaire Amel Soltani au poste de directrice du Centre national de recherche en archéologie (Cnra) en remplacement de l'archéologue Toufik Hammoum, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion la ministre a exprimé le souhait de "dynamiser ce centre de recherche" et de le hisser vers un haut niveau scientifique.

Titulaire d'un doctorat en archéologie et spécialisée dans les pièces de monnaie anciennes, Amel Soltani avait dirigé la cellule de recherche du musée nationale des antiquités et des arts islamiques avant d'être nommé à la tête du musée national Cirta de Constantine. Elle a également participé à de nombreuses fouilles archéologiques en plus d'avoir fait partie de plusieurs conseils scientifiques nationaux et internatio-

naux. Créé en 2005, le Centre national de recherche en archéologie a pour mission d'entreprendre des études et

recherches en archéologie et de participer à des opérations de fouilles et d'archéologie préventives.

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIRTOUTA  
COMMUNE D'OULED CHEBEL  
NIF : 41 000 20 000 160850 1034  
N° .....25.....

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N° 13 /2020.

Conformément aux dispositions de l'article 65 du Décret présidentiel n°15-247 du 09 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Conformément à l'article 35 du cahier de charge.

Suite à l'avis d'appel d'offre National ouverte avec exigence de capacités minimales N° 14/2020 du : 18/05/2020 (الوسط المغربي) et DK NEWS du : 21/05/2020.

Suite à la réunion de la commission d'évaluation technique et financière en date du : 31/05/2020

Le Président de l'Apce d'Ouled Chebel

Lance un Avis d'attribution provisoires des projets suivants :

| Intitulé de l'opération   | Entreprise choisie    | Montant de l'offre avant correction | Montant de l'offre après correction en | Note technique | Délais  | OBS          |
|---|-----------------------|-------------------------------------|--|----------------|---------|--------------|
|   |                       | DA                                  | DA                                     |                |         |              |
| - Réalisation d'un réseau d'assainissement au Centre Dorbane d'Ouled Chebel | ETPH Gilaci Amar      | 4 546 395.00 DA                     | 4 546 395.00 DA                        | 37             | 02 mois | moins disant |
| - Réalisation d'un réseau d'assainissement au Centre Foual d'Ouled Chebel   | Bou Abd Allah lakhdar | 18 097 817.73 DA                    | 18 097 817.73 DA                       | 45             | 03 mois | moins disant |

Les soumissionnaires sont invités de se rapprocher du service technique de la commune d'Ouled Chebel dans un délai de trois jours (03) à compter du premier jour d'affichage de l'attribution provisoire du projet, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation technique et financière.

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 20/09/2019 portant sur la réglementation des marchés Publics et délégations de service publics .

Tout concurrents qui con teste ce résultat peut introduire un recours auprès de la commission des recours de la commune dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du projet .

## PROTECTION DES ENFANTS CONTRE LES DANGERS DE L'INTERNET

### Les efforts de la DGSN mis en exergue

Les efforts des services de la Sûreté nationale en matière de protection des enfants contre la mauvaise utilisation de l'Internet et des réseaux sociaux ont été au cœur du programme interactif "Fi Es-Samim", diffusé en direct dans le cadre de l'espace radiophonique de la Sûreté nationale sur les ondes de la chaîne I, a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Au début de l'émission, la commissaire de police, Yasmine Khouas a évoqué le développement technologique accéléré qui a vu l'émergence de nouvelles techniques de communication sur la toile et les réseaux sociaux ainsi que les dangers de leur mauvaise utilisation par les enfants.

A ce propos, elle a fait état de l'enregistrement, au cours de l'année 2019 et le premier semestre de 2020, quelque 115 affaires dont ont été victimes 90 mineurs, outre l'implication de 130 autres dans des affaires de cybercriminalité.

Rappelant les mesures préventives prises par la DGSN, notamment les cours et conférences de sensibilisation, les journées d'information et d'études, les colloques et les séminaires, la commissaire de police Khouas a souligné que ces actions ont été organisées en coordination avec les partenaires des autres corps de sécurité et la société civile.

Pour sa part, la représentante du ministère de la Santé et de la réforme hospitalière, Hinda Kiar a mis en avant le programme tracé par son département, en se basant essentiellement sur la formation de psychologues en vue de sensibiliser aux dangers de l'utilisation irrationnelle des tablettes.

Soulignant que "ces technologies sont devenues une nécessité impérative dans nos quotidiens", elle a mis l'accent sur le rôle des pa-



rents dans le contrôle de leurs enfants face à ces dangers.

Elle a salué, dans ce cadre, la contribution des différents acteurs, pouvoirs publics et société civile, notamment les développeurs

de logiciels, dans la protection des enfants contre les dangers d'internet et des réseaux sociaux.

A la fin de l'émission, des conseils et des recommandations ont été donnés aux parents pour éviter l'usage

excessif d'internet par les enfants tout en rappelant les supports de communication de la DGSN et leur importance dans l'ancrage de la culture de conscience sécuritaire au sein de la société.

## CHINE

### La Chine lance l'ultime satellite de son système concurrent du GPS

La Chine a procédé mardi au lancement du dernier satellite de son système de navigation Beidou, un aboutissement qui lui permet de concurrencer et de s'affranchir technologiquement du GPS américain, a annoncé l'agence Chine nouvelle. En service commercial à l'étranger depuis 2012, la technologie chinoise était d'abord limitée à l'Asie-Pacifique. Avec la finalisation de cette constellation, l'ensemble de la planète est désormais couvert.

Ce 30e et ultime satellite de la troisième génération Beidou (Beidou-3) a été propulsé dans l'espace à 09H43 locales (01H43 GMT) depuis le centre de lancement de Xichang, dans le sud-ouest de la Chine, par une fusée

Longue-Marche 3, a indiqué la télévision publique CCTV.

L'événement aurait dû avoir lieu la semaine dernière mais avait été reporté au dernier moment en raison d'un "problème technique" non précisé.

Le système de navigation chinois, qui tire son nom de la constellation de la "Grande ourse" en mandarin, cohabite avec d'autres au niveau mondial: GPS (propriété du gouvernement américain et opéré par l'armée de l'air), Galileo (Union européenne) et Glonass (Russie).

Leurs applications sont multiples: guidage de piétons, d'automobiles, de bateaux cargos,

de secouristes lors de catastrophes naturelles, envoi de messages, service de positionnement pour l'industrie minière ou l'agriculture... Stratégiques, ils peuvent également être utilisés par les armées de leurs pays respectifs (Chine, Etats-Unis, Russie) afin d'effectuer de la localisation ou du guidage de missiles de très haute précision. Le tout premier satellite Beidou avait été lancé en 2000. Ses services sont aujourd'hui employés en Chine dans les taxis, les bus, les voitures particulières et bien sûr par les smartphones. Plusieurs dizaines de pays utilisent par ailleurs officiellement le système, selon les médias d'Etat chinois.

## MAROC

### Le Maroc a utilisé un logiciel israélien pour espionner un journaliste militant

L'ONG Amnesty International a affirmé lundi que le logiciel d'espionnage de la firme israélienne NSO, avait été utilisé pour espionner un journaliste marocain en janvier.

"NSO Group, entreprise israélienne commercialisant sa technologie pour combattre la pandémie de COVID-19, a favorisé une intense campagne menée par le Maroc pour espionner le journaliste marocain Omar Radi", a révélé Amnesty International dans un nouveau rapport d'enquête rendu public lundi. L'organisation a découvert que le téléphone d'Omar Radi avait été la cible de plusieurs attaques au moyen d'une nouvelle technique sophistiquée permettant d'installer de façon invisible Pegasus, logiciel espion produit par NSO Group.

Ces attaques se sont produites alors que le journaliste faisait l'objet d'actes de harcèlement multiples de la part des autorités marocaines, l'une d'entre elles

notamment a eu lieu quelques jours seulement après que l'entreprise eût affirmé que ses produits ne seraient plus utilisés pour commettre des violations des droits humains, et elles se sont poursuivies au moins jusqu'au mois de janvier 2020, révèle l'ONG.

"On ne peut manifestement pas faire confiance à NSO Group.

Alors que l'entreprise lançait une offensive médiatique pour redorer son blason, ses outils rendaient possible la surveillance illégale d'Omar Radi, journaliste primé et militant", a déclaré Danna Ingleton, directrice adjointe d'Amnesty Tech.

Selon Amnesty, le journaliste Omar Radi a été pris pour cible par le logiciel espion Pegasus de NSO Group à plusieurs reprises.

Ce type d'attaque permet à ses auteurs de surveiller, d'intercepter et de manipuler les données de trafic Internet de la personne ciblée. Le navigateur Internet du téléphone est redi-

rigé vers un site malveillant, sans aucune intervention de son ou sa propriétaire.

Le logiciel espion Pegasus est alors installé de façon invisible sur le téléphone à partir de ce site.

Dès lors que Pegasus est installé, les auteurs de l'attaque ont entièrement accès au contenu du téléphone (messages SMS, courriels, activité sur Internet, micro, appareil photo, appels téléphoniques et contacts).

"Une attaque par injection réseau nécessite soit de se situer à proximité des personnes ciblées, soit d'avoir accès aux réseaux mobiles du pays - ce que seuls les pouvoirs publics pourraient autoriser.

Il s'agit donc là d'un autre élément qui donne à penser que les autorités marocaines sont responsables de l'attaque visant Omar Radi", a précisé Amnesty.

En raison de ses activités journalistiques et militantes, Omar Radi est systématiquement pris

pour cible par les autorités marocaines. C'est un fervent détracteur du bilan de celles-ci en matière de droits humains, et il a publié des articles sur la corruption ainsi que sur les liens unissant les intérêts du monde des affaires et du monde politique au Maroc.

Le 17 mars 2020, il a été condamné à une peine de quatre mois d'emprisonnement avec sursis en raison d'un tweet publié en avril 2019 où il critiquait l'iniquité du procès d'un groupe de militants. "Les autorités marocaines ont de plus en plus recours à la surveillance numérique pour réprimer l'opposition. Ces pratiques illégales d'espionnage, et le harcèlement généralisés des militants et des journalistes dans lequel elles s'inscrivent, doivent cesser", a dénoncé Danna Ingleton.

NSO Group affirme ne vendre son logiciel espion qu'aux services de renseignement et organes chargés de l'application

## LUTTE CONTRE LA DÉSINFORMATION

### Google va épingler les images trompeuses

Google compte ajouter des étiquettes aux images, pour signaler si elles sont trompeuses, un nouvel effort qui s'ajoute à son arsenal de mesures de lutte contre la désinformation. Les nouveaux tags "Fact Check" (vérification des faits) apparaîtront dans les résultats photos et vidéos sur le moteur de recherche, a fait savoir le géant du secteur lundi. Dans son communiqué, Google donne l'exemple de photos qui affirment montrer, à tort, des requins en train de nager dans les rues de Houston après un ouragan en 2017. Ces contenus mensongers avaient largement circulé sur la toile. "Les photos et les vidéos sont une façon incroyable d'aider les gens à comprendre ce qui se passe dans le monde. Mais le pouvoir des contenus visuels a ses écueils, comme l'origine, l'authenticité ou le contexte d'une image", a expliqué Harris Cohen, directeur produit chez Google.

"A partir d'aujourd'hui nous allons faire apparaître des articles de vérification des faits dans la section Google Images pour aider les utilisateurs à se former une opinion plus informée sur ce qu'ils voient en ligne." Le nouveau système reposera sur la base de données ClaimReview, qui est alimentée par des vérificateurs indépendants. Si un internaute clique sur l'un des résultats de recherche pour voir l'image en plus grand, il verra, en-dessous de l'image agrandie, un résumé de l'article de fact-checking, qui pourra concerner aussi bien l'image elle-même que le texte associé. Google a assuré que les nouvelles étiquettes n'affecteront pas l'ordre des résultats: "Nos systèmes sont conçus pour afficher les informations les plus appropriées et fiables, y compris provenant de sources qui font de la vérification des faits", a précisé Harris Cohen.





## BASEBALL

## Le syndicat rejette une nouvelle proposition de la MLB

Le syndicat des joueurs, en plein conflit sur le terrain salarial avec la ligue nord-américaine de baseball (MLB), a refusé lundi une nouvelle proposition formulée par l'instance pour débiter la saison, dont le sort est de plus en plus menacé, rapporte lundi ESPN.

Selon la chaîne sportive, la MLBPA a voté (33 voix contre 5) contre l'offre de la MLB, visant à jouer une saison régulière de 60 matches, suivie d'une phase de play-offs élargie à plus d'équipes.

Le championnat, qui n'a pas pu débiter le 26 mars à cause du coronavirus, se trouve ainsi dans une impasse.

Ce qui signifie que le commissaire de la MLB, Rob Manfred, qui représente les franchises, peut désormais ordonner aux équipes de jouer une saison considérablement raccourcie, sur la base de l'accord initial conclu le 27 mars, soit une cinquantaine de matches de saison régulière rétribués par un salaire au prorata. Mais les joueurs pourraient déposer un grief pour bloquer le processus.

Ces dernières semaines, la ligue a fait toute une série de propositions, refusées à chaque fois par les joueurs arguant qu'ils avaient déjà accepté une baisse de salaire en mars et ne devraient pas être tenus d'en accepter une autre. De son côté, la MLBPA plaide pour une saison régulière plus longue sans réduction de salaire. Une proposition à laquelle les propriétaires sont fermement opposés.

## La MLB impose une saison raccourcie aux joueurs

La ligue nord-américaine de baseball (MLB), en plein conflit sur le terrain salarial avec le syndicat des joueurs, a décidé d'imposer le déroulement d'une saison raccourcie selon les termes d'un accord conclu en mars, lundi après le rejet de sa dernière proposition.

Les propriétaires de franchises ont voté à l'unanimité en faveur de ce plan, qui permettrait au commissaire de la MLB Rob Manfred de mettre en place un calendrier réduit d'une cinquantaine de matches de la saison régulière, rétribués par un salaire au prorata, selon l'accord conclu le 27 mars.

L'instance a donné quelques heures à la MLBPA, jusqu'à mardi 21h00 GMT, pour confirmer que les joueurs pourront se présenter dans leurs camps d'entraînement d'ici au 1er juillet pour donner leur accord, s'agissant des protocoles de santé et de sécurité nécessaires devant accompagner la saison.

Les joueurs pourraient déposer un recours pour bloquer le processus. En attendant, ce passage en force résulte d'un échec permanent des négociations engagées ces dernières semaines entre les deux parties.

Avec pour ultime épisode le rejet par la MLBPA d'une proposition de la MLB visant à jouer une saison régulière de 60 matches, suivie d'une phase de play-offs élargie à plus d'équipes. A chaque refus, les joueurs ont argué qu'ils avaient déjà accepté une baisse de salaire en mars et ne devraient pas être tenus d'en accepter une autre.

De son côté, la MLBPA plaiderait pour une saison régulière plus longue sans réduction de salaire. Une proposition à laquelle les propriétaires étaient fermement opposés.

Le championnat, qui n'a pas pu débiter le 26 mars à cause du coronavirus, pourrait ainsi enfin avoir lieu, comme espéré par la MLB, fin juillet, à huis clos.

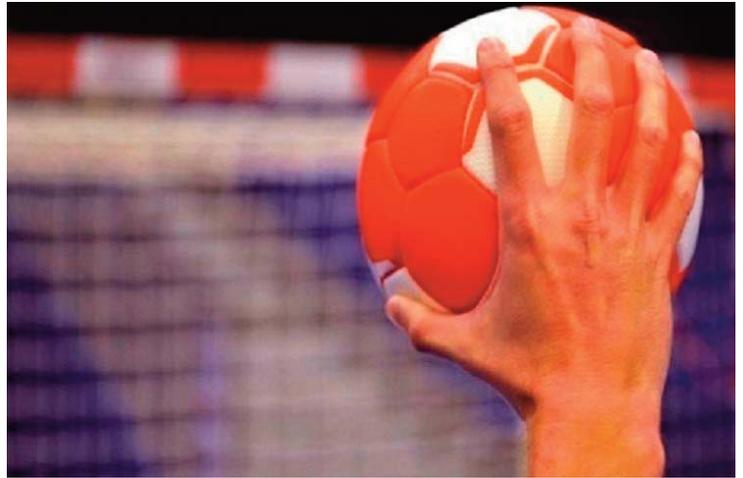
APS

## HAND

## Limiter le nombre de matchs pour terminer la saison en cas de reprise (FAHB)

La Fédération algérienne de handball (FAHB) entend réduire au maximum le nombre de rencontres pour aller au terme de cette saison, si la compétition venait à reprendre, a-t-on appris mardi de cette instance.

Cette option est confortée par les conclusions tirées de la précédente réunion par visio-conférence tenue avec certains présidents de club et au cours de laquelle ils ont exprimé leur crainte quant à leur incapacité de respecter le protocole sanitaire devant être mis en vigueur en cas de poursuite de la saison 2019-2020, a indiqué à l'APS le chargé de communication de la FAHB, Houssam Benotmane. A l'instar de toutes les activités sportives, les différents championnats de handball, ainsi que la coupe d'Algérie, ont été interrompus depuis la mi-mars dernier en raison de la propagation du coronavirus (Covid-19), rappelle-t-on. La FAHB s'est dit "consciente des difficultés financières auxquelles sont confrontés tous les clubs, une situation qui n'est désormais pas propre au handball, et elle compte trouver la meilleure formule qui arrange tout le monde afin d'aller au terme de l'exercice, si les autorités concernées nous donnent leur feu vert", a encore précisé le chargé de communication de cette instance. C'est dans cette op-



tion d'ailleurs que le président de la FAHB va entendre d'autres intervenants représentant les autres clubs des différents paliers avant d'être fixé sur la formule à adopter pour finir les rencontres du championnat, a-t-il ajouté.

Mais dans tous les cas, précise encore la même source, les clubs bénéficieront de deux mois de préparation à partir de la date de la réou-

verture des salles et autres équipements sportifs, qui sont toujours fermés sur décision du ministère de la Jeunesse et des Sports pour endiguer le Covid-19.

Par ailleurs, et comme la sélection algérienne (hommes) a une importante échéance à préparer, à savoir le Mondial prévu en janvier prochain en Egypte, la FAHB a programmé un premier

stage regroupant les joueurs locaux à partir du 4 août prochain dans l'un des hôtels de Zéralda (Alger), a fait savoir Houssam Benotmane.

Il a souligné, en outre, que "si d'ici là les salles sportives resteraient fermées, la FAHB sollicitera la tutelle pour bénéficier d'une dérogation spéciale permettant le déroulement du stage des Verts".

## BADMINTON

## Trois compétitions au programme en cas de reprise

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de Badminton a décidé lundi d'organiser trois compétitions en cas de reprise des activités sportives d'ici le mois de décembre prochain : le tour final du championnat seniors, le tour final de la coupe d'Algérie et le critérium de jeunes. En cas de non reprise de la compétition à cause de la pandémie du coronavirus, le bureau fédéral adoptera le classement actuel étant donné que 80% du programme de la compé-

titution a été réalisé selon le DOS de la fédération, précise l'instance dans un communiqué publié sur sa page Facebook. Présidé par Amine Zoubiri, le BF réuni au siège de la Fédération a également décidé l'organisation de stages de formation au profit d'entraîneurs et arbitres sous l'égide de la direction de la formation de la fédération par le biais de la technique de la vidéoconférence. Le troisième point abordé par les membres du BF lors de la réunion

consacrée à la situation de la discipline notamment le sort du reste de la saison compte tenu de la pandémie du covid19, consiste à la mise en place d'un programme spécifique pour chaque athlète de l'équipe nationale surtout pour la doublette Mammeri-Medel en course pour décrocher le billet de qualification aux JO de Tokyo, tout en respectant les dispositions strictes du protocole sanitaire et d'hygiène par rapport au Covid-19.

## TENNIS

## Novak Djokovic annonce être positif au nouveau coronavirus

Le N.1 mondial de tennis, Novak Djokovic, a annoncé mardi avoir été testé positif au coronavirus, s'ajoutant à la liste des joueurs contaminés (Dimitrov, Coric, Troicki) en marge du tournoi caritatif "Adria Tour" qu'il organisait dans les Balkans.

"Novak Djokovic a été testé positif au Covid-19", lit-on dans un communiqué de son staff. Le texte ajoute que le joueur serbe ne "ressent aucun symptôme".

Le Serbe est le quatrième joueur touché par le virus au tournoi caritatif "Adria Tour", après le Croate Borna Coric, le Bulgare Grigor Dimitrov et le Serbe Victor Troicki.

"Dès l'arrivée à Belgrade (en provenance de Zadar, en Croatie, où se déroulait samedi et dimanche la deuxième étape du tournoi),

nous sommes allés faire des tests. Le mien et celui de Jelena (son épouse, ndlr) est positif. Ceux des enfants sont négatifs", a déclaré Djokovic dans le communiqué.

"Nole" se dit "extrêmement désolé pour chaque cas individuel de contamination".

"J'espère que le nombre de contaminés n'augmentera pas", a-t-il ajouté, précisant qu'il s'était placé lui-même en isolement pendant 14 jours et qu'il referait un test dans cinq jours.

"Tout ce que nous avons fait depuis un mois, était fait avec le coeur net et avec les intentions sincères", a poursuivi le Serbe, en ajoutant que le tournoi était organisé "avec l'idée d'aider les joueurs de tennis de la région, de créer des conditions pour qu'ils jouent, pour qu'ils se fassent des revenus afin de

surmonter plus facilement cette période difficile".

Les images diffusées de la première étape de l'Adria Tour à Belgrade montraient le stade comble,

quasiment pas un masque de protection, des joueurs et joueuses se donnant des accolades sur le court ou dinant ensemble sans aucune précaution. Ce n'était pas en contradiction avec les directives des autorités sanitaires régionales. La Serbie a par ailleurs organisé dimanche les élections législatives. "Nous avons organisé le tournoi au moment où le virus faiblissait, croyant que les



conditions étaient réunies pour sa tenue", a insisté Djokovic dans le communiqué, ajoutant que l'idée était d'envoyer "les messages de solidarité, de respect, du fair-play". L'annonce du test positif de Dimitrov a entraîné l'annulation de la finale du tournoi à Zadar entre Djokovic et Andrey Rublev. Ont également participé à l'Adria Tour Dominic Thiem (3e) et Alexander Zverev (7e).

## ALGÉRIE Mahrez, meilleur footballeur algérien de l'histoire

L'international algérien de Manchester City, Riyad Mahrez, a été largement élu meilleur footballeur algérien de l'histoire, selon un sondage organisé par la Fédération internationale de football (FIFA).

Le capitaine des "Verts" s'est imposé en récoltant 48,8% des voix des votants, devant l'ancienne star du FC Porto, Rabah Madjer (27,4%). Lakhdar Belloumi et Mustapha Dahleb, avec respectivement 12,2% et 11,6%, suivent derrière. "Très large victoire de Riyad Mahrez qui, pour vous, est sans hésitation le meilleur footballeur algérien de l'histoire", a écrit l'instance internationale sur son compte Twitter. Beaucoup de noms de footballeurs algériens ont été proposés par les internautes, mais Mahrez, Madjer, Belloumi et Dahleb ont été les plus mentionnés, précise la FIFA. Le milieu offensif des "Citizens" a largement contribué au sacre africain remporté par les "Verts" lors de la CAN-2019 disputée en



terre égyptienne avec notamment un but d'anthologie inscrit sur coup franc contre le Nigeria (2-1) en demi-finales. Sacré deux fois champion d'Angleterre avec Leicester et Manchester City,

Mahrez est en train de réaliser de bonnes choses en Premier League à l'occasion de sa deuxième saison sous les couleurs des "Citizens", qualifiés pour les quarts de finale de la Coupe d'Angle-

terre et proches des quarts de la Ligue des champions. Lundi, il a brillé avec City en inscrivant un doublé lors de la large victoire (5-0) en championnat contre Burn-

## ALGÉRIE - SÉLECTION NATIONALE DES JOUEURS LOCAUX

### Bougherra : «J'ai accepté la mission avec un grand oui»

L'ancien capitaine des Verts, Madjid Bougherra a affirmé avoir "accepté avec un grand oui" le poste de sélectionneur national des joueurs locaux (A), qui lui a été officiellement confié lundi par la Fédération algérienne de football, avec le consentement du coach Djamel Belmadi.

"J'ai répondu à l'appel avec un grand oui, et je suis très heureux de revenir dans mon pays, cette fois en tant qu'entraîneur.

Je remercie le président de la FAF Kheireddine Zetchi et le sélectionneur Djamel Belmadi pour leur confiance" a indiqué l'ancien défenseur central des Fennecs dans une déclaration au site officiel de la Fédération.

Le "Magic", aujourd'hui âgé de 37 ans, a expliqué que ses contacts avec la FAF s'étaient déroulés "en toute simplicité", ajoutant que "le projet de la FAF" lui a été exposé à la fois avec "clarté et conviction" par le président Zetchi.

Une détermination qui selon lui était "orientée vers le pragmatisme, l'efficacité et une recherche permanente de l'excellence".

Concernant sa mission à la tête de sélection A, l'ancien défenseur des Glasgow Rangers (Ecosse) a expliqué qu'elle consiste en deux principaux points : le prochain Championnat d'Afrique des nations des joueurs locaux (CHAN-2022), qui sera organisé par l'Algérie, et l'approvisionnement de la sélection nationale par de bons joueurs locaux.

"Nous aurons la chance d'organiser le CHAN-2022 sur nos terres.

Nous devons donc le préparer du mieux possible, pour rayonner à nouveau sur la scène continentale.

Ma mission consiste aussi à détecter de nouveaux Atal, Soudani, Benlamri et Slimani, pour fournir à l'équipe A de bons joueurs locaux".

Bougherra a anticipé par ailleurs le bon déroulement des choses avec le sélectionneur Djamel Belmadi, qu'il a qualifié de "mentor", et dont il connaît parfaitement la méthode de travail et la philosophie du football, pour avoir déjà travaillé sous sa coupe.

Le président Kheireddine Zetchi et le Bureau fédéral, en concertation avec le sélectionneur national Djamel Bel-

madi, avaient décidé lundi de désigner Madjid Bougherra comme nouvel entraîneur de l'équipe nationale des joueurs locaux.

Bougherra avait rejoint l'équipe nationale en 2004, alors qu'il relevait encore de la catégorie "espoirs", puis a progressivement grimpé les échelons, jusqu'à en devenir le capitaine.

Le "Magic" a disputé entre autres les Coupes du monde de 2010 et 2014, ainsi que les Coupes d'Afrique des nations de 2010 et 2015.

Il a joué son dernier match officiel sous le maillot national lors de la CAN-2015, en Guinée-Equatoriale, lors de laquelle l'Algérie s'était inclinée en quarts de finale, contre la Côte d'Ivoire (3-1).

Après sa reconversion, Bougherra avait entamé une carrière d'entraîneur à partir de 2017, en prenant en charge l'équipe réserve d'Al-Duhail (Qatar), avec lequel il avait remporté le titre à deux reprises.

Sa dernière expérience remonte à 2019-2020 avec l'équipe première d'Al-Fujairah (Div.1/ Emirats arabes unis), avant d'être remercié en février dernier.

## Réunion LFP - clubs de l'Est mercredi à Constantine

La réunion régionale Ligue de football professionnel (LFP) / clubs de l'Est aura lieu mercredi à Constantine (10h00), a indiqué mardi l'instance chargée de la gestion de la compétition professionnelle. Cette réunion

regroupera autour du président de la LFP, Abdelkrim Medouar, les clubs de Ligue 1 et Ligue 2 de l'Est du pays.

C'est la deuxième rencontre après celle qui s'est tenue jeudi à Oran.

Une troisième réunion

est programmée avec les clubs du Centre du pays dont la date sera fixée ultérieurement.

Ces rendez-vous régionaux ont été décidés par le Bureau exécutif de la LFP lors de sa récente réunion,

dans le but de s'informer sur la situation de ces clubs à la lumière de la crise sanitaire de coronavirus et débattre avec eux d'autres points dont le championnat, actuellement suspendu depuis mars dernier.

## PREMIER LEAGUE ANGLAISE - TRANSFERT

### McTominay prolonge jusqu'en 2025 avec Manchester United

Manchester United a annoncé mardi avoir prolongé jusqu'en 2025 le contrat de son jeune milieu de terrain écossais Scott McTominay, avec une option permettant d'ajouter une année supplémentaire à ce nouveau bail.

Formé au club, le milieu axial de 23 ans a déjà porté le maillot des Red Devils à 75 reprises, pendant lesquels il a

réussi à marquer six buts. Cette saison, il comptabilise déjà 28 apparitions, toutes compétitions confondues, malgré une blessure à un genou, qui l'a éloigné des terrains pendant environ deux mois.

"Scott a été un élément clé dans l'entre-jeu de notre équipe, et ce, depuis mon arrivée en décembre 2018", a com-

menté l'entraîneur norvégien Ole Gunnar Solskjær, cité dans le communiqué.

"Il apporte de la détermination, de la ténacité, et de la qualité dans le jeu. Nous savons que ces attributs seront un atout majeur pour l'équipe dans les années à venir", a ajouté le coach des Red Devils.

## LIGUE 1 PROFESSIONNELLE Le MC Alger sur le point d'obtenir une certification N.A ISO 9001

Le MC Alger (Ligue 1 algérienne de football), a signé lundi, au siège de la Fédération algérienne (FAF) à Dely Brahim, la convention tripartite liant la SSPA/Le Doyen au cabinet d'expertise IANOR ainsi que la DCGF (Direction de contrôle de gestion et des finances) de la FAF, pour la mise à niveau du management du club algérois et l'obtention d'une certification de la qualité N.A ISO 9001, a annoncé l'instance fédérale sur son site officiel.

La signature de cette convention tripartite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des mesures décidées par la FAF au titre de l'accompagnement des clubs professionnels.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du secrétaire général de la FAF Mohamed Saâd, du président de la DCGF Réda Abdouch, ainsi que des membres de cette structure : Hamaidi-Zorgui, Me Guerza, Me Boussafer et Belkacem.

Côté MCA, c'est le président du conseil d'administration, Abdenacer Almas, qui a paraphé la convention.

"Cette convention est un préalable à l'obtention de la licence de club professionnel au titre de la saison 2020-2021. Une fois la mise à niveau du management réalisée, le MC Alger sera en route vers la certification N.A ISO 9001 qui constituera un gage de bonne gestion du club, auquel aspirent les clubs les plus prestigieux dans le monde, en attendant le reste des autres clubs algériens", précise la FAF. Avec plus d'un million de certificats dans le monde, la norme ISO 9001 reste incontestablement la norme de management la plus déployée et reconnue au plan international.

Outil le plus utilisé pour piloter son organisation et les activités, la certification ISO 9001 constitue un socle pour optimiser le fonctionnement interne, maîtriser les activités, détecter les signaux du marché, et réduire les coûts et gagner en compétitivité.

## LIGUE 1 ALGÉRIENNE Les joueurs de l'USM Alger acceptent une baisse de salaire

Les joueurs de l'USM Alger ont accepté une baisse de leurs salaires, pour les mois d'avril et mai, à l'issue d'une réunion, tenue spécialement à cet effet lundi, au stade Omar Hamadi (Bologhine), a indiqué le club algérois de Ligue 1, sans préciser le montant exacte de la somme retenue.

C'est le nouveau Directeur général du club, Abdelghani Haddi qui a mené ces négociations avec les camarades du capitaine Mohamed Lamine Zemmamouche, et ces derniers se sont montrés compréhensifs, en acceptant cette baisse de salaire, engendrée par la crise du nouveau coronavirus.

"L'objet de cette réunion était de trouver une solution à l'amiable, en présence des joueurs, qui étaient les principaux concernés" a encore précisé la Direction des Rouge et Noir.

Outre l'USM Alger, plusieurs autres clubs algériens dont le dernier en date le CR Belouizdad ont décidé de baisser les salaires des joueurs afin de soulager les finances du club, en cette période de nouveau coronavirus.

Plusieurs disciplines sportives, dans différents pays du monde ont procédé à des baisses similaires de salaires de leurs athlètes au cours des trois derniers mois, car n'ayant enregistré pratiquement aucune rentrée financière pendant ladite période, en raison de la pandémie de COVID-19.

## Reprise du championnat marocain fin juillet

Le championnat marocain national de football, suspendu depuis plus de trois mois à cause de la pandémie de coronavirus va reprendre ses droits fin juillet a indiqué, mardi à Rabat, le ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Othmane El Ferdaous. Selon le même responsable, les clubs sont autorisés à reprendre les entraînements à partir de la semaine prochaine.

Le championnat marocain de première division avait été suspendu le 14 mars dernier, dans le cadre des mesures préventives prises au niveau national pour lutter contre la propagation du coronavirus.

Avant la suspension du championnat, le Wydad occupait la tête du classement avec 36 points, devançant d'une unité le FUS Rabat, 2e, et de deux longueurs le MC Oujda qui complète le podium.

## LIGUE 1 FRANÇAISE Les clubs votent pour rester à 20 équipes la saison prochaine

Les clubs professionnels de football français, réunis en Assemblée générale mardi, ont voté pour le maintien de la Ligue 1 à 20 équipes la saison prochaine, confirmant par la même occasion les relégations en Ligue 2 d'Amiens et Toulouse, alors que ces derniers avaient espéré un élargissement du championnat à 22 clubs pour se sauver du purgatoire.

Revigorés le 9 juin par la décision de la plus haute juridiction administrative de suspendre les relégations et d'enjoindre la Ligue de football professionnel (LFP) à réétudier le format de la Ligue 1, Amiénois et Toulousains ont été renvoyés vers la deuxième division par un vote de leurs pairs.

Mardi, le maintien du format à 20 équipes a été adopté à 74,49% des voix exprimées par l'Assemblée générale, regroupant tous les clubs ainsi que les familles du football (joueurs, entraîneurs,...), a indiqué dans un communiqué la LFP.

Vendredi, le Bureau puis le Conseil d'administration de la LFP avaient déjà pris la même décision sur la base d'un examen approfondi des enjeux d'une Ligue 1 à 20, 21 ou 22 clubs.

Le club d'Amiens, 19e du championnat lors de l'interruption anticipée de la saison pour cause de coronavirus, avait pourtant tenté jusqu'au bout de faire basculer les convictions, proposant plusieurs calendriers permettant de disputer les quatre journées supplémentaires nécessitées par l'hypothétique élargissement du format.

Mais les arguments n'ont pas fait mouche auprès des autres clubs, soucieux notamment de ne pas acter une évolution qui bousculerait de facto la répartition, voire le montant, des juteux droits télévisés de la saison prochaine.

Si Toulouse, en passe d'être racheté par la société américaine d'investissements RedBird Capital Partner, est resté discret sur ce dossier, Amiens a lui d'ores et déjà promis de nouveaux recours, si les autorités du football n'allaient pas dans son sens.

APS

## LIGUE 1/MC ORAN Près de 200 millions DA dans les caisses du club depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019

Le MC Oran a bénéficié de près de 200 millions de dinars comme recettes depuis le 1er juillet 2019 jusqu'au 19 juin 2020, a révélé lundi le directeur général de cette formation de Ligue 1 de football, Si Tahar Cherif El Ouezzani, estimant que "cette somme n'est pas à la hauteur des aspirations" d'un club de l'envergure du sien.

S'exprimant en conférence de presse animée au niveau du siège de la société sportive par actions (SSPA) du club, Cherif El Ouezzani, assisté par le comptable de ladite société, est revenu en détails sur les destinées de cette entrée d'argent, soulignant que les dépenses ont avoisiné jusqu'à les 175 millions de dinars.

"Si j'ai décidé de passer au peigne fin la gestion financière du club devant la presse, c'est pour instaurer une nouvelle politique que j'espère que les futurs responsables du MCO vont prôner pour que tout le monde sache, et dans la transparence absolue, comment on a géré le club sur le plan financier", a insisté l'ancien international algérien.

Au cours de l'exposé de la situation financière des "Hamraoua" au cours de la période suscitée, il a été relevé que le club a bénéficié notamment de 110 millions de dinars de la part de son sponsor majeur, en l'occurrence, "Hyproc Shipping Company", une filiale de Sonatrach "qui est à deux doigts de racheter la majorité des actions du MCO", a précisé l'orateur.

"Néanmoins, la balle est dans le camp des actionnaires de la SSPA/MCO, censés préparer les bilans de la société depuis sa création, or jusqu'à maintenant, rien de cela ne fut", a-t-il déploré, réitérant que "le salut du MCO passe par l'affiliation du club à une



entreprise publique, car aucun dirigeant ni potentiel président n'est en mesure de subvenir à ses besoins, ni réaliser le projet sportif dont réclame la large galerie du club".

Concernant les dépenses de la formation phare d'El-Bahia, estimées à 175 millions DA, il a été souligné que 13 millions DA ont servi au paiement de dettes de l'ancienne direction envers deux ex-joueurs de l'équipe.

Dans le même ordre d'idées, Cherif El Ouezzani s'est réjoui de l'accord qu'il a conclu récemment avec pas moins de 20 joueurs de son effectif portant sur le désistement par ces derniers de 50% de trois salaires relatifs

à la période de l'arrêt forcé du championnat, soit depuis la mi mars dernier, en raison de la pandémie de Coronavirus.

### Le MCO risque d'être privé de la licence professionnelle

Cet accord a permis à la direction mouloudéenne, qui attend que les sept joueurs restants emboîtent le pas à leurs coéquipiers, de réduire sensiblement les dettes du club envers ses protégés qui auront désormais à toucher encore deux salaires et demi seulement, a détaillé le même responsable.

Cette action permet, selon le directeur général oranais, au MCO d'éviter d'autres litiges

au niveau de la Chambre de résolution des litiges à laquelle les joueurs auraient pu recourir pour réclamer leur dû et également leur bon de sortie.

Et si la direction du MCO s'est débarrassée de cette menace, ce n'est pas le cas encore pour l'autre dossier épineux qu'elle est censée régler avant le 15 juillet prochain, et inhérent à la transmission à la direction de contrôle de gestion des finances de la Fédération algérienne de football des 19 documents exigés pour bénéficier de la Licence professionnelle en vue de la saison prochaine. Cherif El Ouezzani en a d'ailleurs profité pour lancer un "énième appel" à l'adresse des membres de l'assemblée générale des actionnaires de la SSPA/MCO afin de se réunir dans les meilleurs délais et élire un président du conseil d'administration, un poste vacant depuis l'été dernier, et œuvrer à la préparation des documents exigés "pour éviter d'autres désagréments au club qui risque de perdre son statut professionnel", a averti le Dg du MCO. Il a, en outre, crié à "l'ingratitude", en rappelant que le conseil d'administration, qui lui a délivré un procès-verbal d'installation dans son poste l'été dernier, refuse toujours de lui établir un contrat de travail en bonne et due forme, ce qui le prive d'être payé depuis huit mois.

## LIGUE 1/MC ORAN Les recettes des matchs au stade Zabana estimées à 4 millions DA

Les recettes des 11 rencontres de championnat et de coupe d'Algérie jouées par le MC Oran au stade Ahmed-Zabana d'Oran depuis le début de cet exercice et jusqu'à l'arrêt de la compétition en mars dernier sont estimées à un peu plus de 4 millions de dinars, a-t-on appris de la direction de ce club de Ligue 1 de football.

Ces recettes ne traduisent pas la grande affluence du public dans la majorité des matchs des "Hamraoua" cette saison, déplore-t-on de même source, signalant que de nombreux spectateurs

"usent de fraude pour accéder au stade, et ce, au détriment des intérêts du club".

Cette situation a compliqué davantage les affaires de la direction oranaise qui tablait sur l'apport de ses fans pour régler "un tant soit peu les problèmes financiers du club, sauf que leur comportement porte préjudice à leur équipe", précisait-on encore.

Cet aléa devrait être réglé dans les prochains mois étant donné que la direction du stade, qui relève de l'Office du Parc omnisports de wilaya (OPOW) a engagé plusieurs opérations de rénovation

de cet équipement en prévision des Jeux méditerranéens prévus à Oran en 2022. Parmi ces opérations, il y a celle de la mise en place de portiques électroniques devant mettre un terme au comportement frauduleux d'un grand nombre de spectateurs, espèrent les dirigeants des "Hamraoua".

Les rentrées d'argent du MCO depuis le 1er juillet 2019 sont estimées à près de 200 millions de dinars, comme dévoilé lors de la conférence de presse animée lundi par le directeur général du club, Si Tahar Cherif El Ouezzani.

## PREMIER LEAGUE La banderole "White Lives Matter" très critiquée

La banderole "White Lives Matter" tirée lundi par un avion survolant le match de football entre Manchester City et Burnley, a été fortement critiquée mardi en Angleterre.

Un avion tirant une banderole "White Lives Matter Burnley" est apparu dans le ciel peu après que tous les acteurs du match avaient mis genou à terre pour rendre hommage au mouvement "Black Lives Matter" (BLM) qui lutte contre le racisme et les violences policières. Ce

geste collectif a eu lieu avant tous les matchs depuis la reprise de la Premier League le 17 juin.

Le club de Burnley a immédiatement condamné la banderole : "Le club est fier du travail effectué à travers ses programmes communautaires reconnus en collaboration avec tous les genres, toutes les religions ou toutes les croyances, et s'oppose à toute forme de racisme", selon un communiqué de Burnley, qui promet de bannir de son

stade les auteurs de la banderole. "White Lives Matter", fréquemment utilisé par l'extrême droite européenne, est né dans les milieux supraclassistes blancs aux Etats-Unis en réaction au mouvement BLM. "Le but de BLM n'est pas de diminuer l'importance de la vie des autres personnes", a souligné Sanjay Bhandari, président de Kick It Out qui lutte contre les discriminations dans le football anglais.

"Il s'agit de souligner que les personnes noires sont pri-

ées de certains droits de l'Homme uniquement en raison de leur couleur de peau.

Il est question d'égalité", a-t-il poursuivi.

"En eux-même, les mots ("White Lives Matter") ne sont pas insultants, c'est juste le contexte. Ils montrent un rejet du débat en cours. C'est ce qu'ils représentent", a également estimé Iffy Onuora, responsable des questions d'égalité pour la Professional Footballers' Association, le syndicat des joueurs.

### Fin de saison pour Agüero ?

Sorti avant la pause contre Burnley (5-0), lundi en Premier League, Sergio Agüero (32 ans, 33 matchs et 23 buts toutes compétitions cette saison) pourrait ne plus jouer de la saison. En effet, l'attaquant de Manchester City, qui souffre du genou, serait touché au ménisque et pourrait prochainement passer sur le billard. Des examens poussés seront réalisés ce mardi pour savoir si le buteur argentin pourra tenir sa place pour la reprise de la Ligue des Champions au mois d'août.



### ÖZIL AURAIT UN NOUVEAU PRÉTENDANT !

En totale perte de vitesse avec Arsenal, Mesut Özil pourrait prendre la direction de la Turquie à la fin de son contrat. Le Fenerbahçe serait effectivement décidé à se l'offrir dans un an ! Arrivé en 2013 à Arsenal en provenance du Real Madrid, Mesut Özil a vécu de bons et de mauvais moments sous les couleurs du club londonien. Toutefois, avec les nombreuses blessures, les polémiques autour de son salaire et évidemment le cruel manque de temps de jeu, force est de constater que le milieu allemand vit des moments très difficiles avec les Gunners depuis deux saisons. Contractuellement lié à Arsenal jusqu'en juin 2021, Özil pourrait quitter les rangs de Mikel Arteta à la fin de son contrat. Selon les informations du média turc FotoSpor, le Fenerbahçe préparerait l'opération Özil pour 2021 et ainsi s'attacher les services du joueur d'Arsenal, grand admirateur du club turc, gratuitement. A 32 ans en octobre prochain, le champion du Monde 2014 décidera-t-il de quitter Londres pour rejoindre la Turquie à la fin de son contrat ? Réponse dans les prochains mois.

## GUARDIOLA CONTENT DE MENDY

Resté sur le banc lundi soir contre Burnley, Benjamin Mendy ne devrait pas tarder à avoir de nouveau sa chance dans l'équipe de Pep Guardiola. L'entraîneur de Manchester City se dit ravi de l'état d'esprit actuel du Français.

Lors de la large victoire de Manchester City face à Arsenal (3-0), le 17 juin dernier pour le grand retour de la Premier League, Benjamin Mendy avait été crédité d'une excellente prestation. Le champion du Monde a en revanche assisté depuis le banc uniquement lundi soir au nouveau carton des Citizens, à domicile contre Burnley (5-0) dans le dernier match de la 30ème journée du championnat d'Angleterre. Remplaçant, l'ancien Monégasque n'est pas entré en jeu en dépit de la large avance de son équipe. Forcément déçu, Mendy a peut-être pu se consoler ensuite en entendant son entraîneur dire le plus grand bien à son sujet après la rencontre.

« En tant que latéral gauche, il est extraordinaire, mais il n'a joué qu'un match. Il est revenu très en forme et très concentré après le confinement, appréciait Pep Guardiola, qui n'a pas toujours tenu ce type de propos depuis l'arrivée du Francilien chez les Citizens. Mais ce n'est qu'un match. J'espère qu'il peut continuer à avoir ce très bon état d'esprit et qu'il va pouvoir jouer beaucoup de matchs très régulièrement, car c'est un joueur qui nous a beaucoup manqué (...) Qu'il continue à s'entraîner et de bien faire, comme il le fait depuis le confinement. »

### Prix fixé pour Gabriel Jesus ?

Joueur de grand talent, Gabriel Jesus (23 ans, 41 matchs et 18 buts toutes compétitions cette saison) n'a jamais bénéficié d'un statut de titulaire à part entière depuis son arrivée à Manchester City à l'hiver 2017. D'après la presse espagnole, le club anglais n'est pas contre un départ de l'attaquant brésilien. Pour cela, il faudra déboursier 60 millions d'euros, soit près du double de l'investissement initial des Citizens (32 M€). Pour rappel, l'Inter Milan et la Juventus surveillent de près sa situation.



### UNE DESTINATION SURPRISE POUR CALLEJON ?

Alors qu'il arrivait en fin de contrat avec Naples, José Callejon (33 ans) devrait bel et bien retrouver la Liga dans les prochaines semaines. Comme annoncé par les médias espagnols ces dernières semaines, l'attaquant napolitain va retourner en Liga pour y finir sa carrière. Sa future destination pourrait en revanche être une surprise puisque le joueur était annoncé dans le viseur des deux clubs sévillans mais devrait finalement opter pour un départ à Grenade. Selon le journal Estadio Deportivo, le joueur aurait reçu une meilleure offre en terme de durée de contrat et de prime à la signature.

### SOLSKJAER DÉFEND DAVID DE GEA

Très critiqué ces derniers jours, David De Gea, le gardien de but titulaire de Manchester United, peut néanmoins compter sur le soutien de son entraîneur, Ole Gunnar Solskjaer. Le coach norvégien des Red Devils estime que l'Espagnol est toujours le meilleur gardien de but du monde, malgré ses dernières sorties "difficiles", notamment à Tottenham vendredi dernier (1-1) où il n'est clairement pas exempt de reproches sur le but inscrit par Steven Bergwijn. Une boulette qui a rendu "fou" Roy Keane, l'ancien capitaine de MU, soufflant qu'il était "malade" des dernières prestations de De Gea. "Je ne pense pas qu'il soit dans une mauvaise passe quand vous concédez deux buts en sept matches face à des adversaires comme Manchester City, Chelsea, Tottenham et Everton, a déclaré Solskjaer lors d'une conférence de presse ce mardi. Il fait de grands arrêts, il nous fait gagner des matches et je pense toujours qu'il est toujours l'homme de la situation. Il travaille beaucoup à l'entraînement. Je suis très satisfait de lui !" Manchester United, actuellement cinquième avec 46 points, reçoit mercredi Sheffield United, septième avec 44 points...

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction A. CHERBAL

Publicité : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Redaction Administration : 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## HISTOIRE- COLONISATION

### Adoption par l'APN du projet de loi instaurant le 8 mai journée nationale de la Mémoire

Le projet de loi visant à consacrer la journée du 8 mai comme journée nationale de la mémoire conformément à la décision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été adopté mardi par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le texte de loi instaurant le 8 mai journée nationale de la mémoire vise à honorer et glorifier le sacrifice de milliers d'Algériens victimes des massacres odieux commis en 1945 par la France coloniale.

Cette journée nationale de la mémoire est célébrée à travers l'organisation d'activités et de manifestations nationales et locales pour assurer sa transmission aux jeunes générations. Le 7 mai dernier, le chef de l'Etat avait décrété le 8 mai de chaque année "Journée nationale de la Mémoire", ordonnant le lancement d'une chaîne de télévision nationale spécialisée en Histoire. "J'ai pris, à cette occasion, la décision d'instituer le 8 mai de chaque année, Journée nationale de la Mémoire, de même que j'ai donné des

instructions pour le lancement d'une chaîne télévisée nationale spécialisée en Histoire, qui constituera un support pour le système éducatif dans l'enseignement de cette matière que nous voulons maintenir vivace pour toutes les générations", a-t-il souligné dans un message adressé à la nation à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire des massacres du 8 mai 1945. Le ministre des Moudjahidines et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni a estimé, pour sa part, que l'instauration du 8 mai de chaque année, Journée nationale de la mémoire permettra de "préserver la mémoire de la nation durant cette halte historique d'envergure".

"L'institution du 8 mai de chaque année, Journée nationale de la mémoire, contribuera



au maintien de cet anniversaire tragique qui a fait des meilleurs enfants de la patrie des martyrs partout sur le sol algérien, parmi ceux qui étaient sortis dans des manifestations énormes et pacifiques pour rappeler à la France ses engagements et ses promesses à l'époque", a-t-il déclaré

lors de la présentation du projet de loi devant les membres de la Commission des Affaires Juridiques et administratives et des libertés à l'APN. Les membres de l'APN ont, quant à eux, valorisé dimanche ce projet de loi, qualifiant cette décision de "courageuse et d'historique".

## CONSÉCRATION DU 8 MAI JOURNÉE NATIONALE DE LA MÉMOIRE

### Hommage aux victimes pour leur résistance héroïque

Le projet de loi portant consécration du 8 mai Journée nationale de la mémoire représente principalement un hommage aux victimes des massacres du 8 mai 1945 commis par le colonialisme français contre des Algériens innocents et démunis, et une commémoration de leur résistance héroïque. Par ce projet de loi, adopté mardi à l'unanimité à l'Assemblée populaire nationale (APN), la Journée du 8 Mai sera célébrée à travers tout le territoire national, à l'instar des autres journées et fêtes nationales, par l'organisation d'activités et de

manifestations nationales et locales, ainsi qu'auprès de la communauté nationale à l'étranger, afin de "préserver la mémoire de la nation et d'assurer la transmission de son message aux générations montantes pour renforcer leur attachement à la patrie et sa glorieuse histoire", selon le texte dudit projet de loi. Ces festivités visent aussi à rappeler aux générations montantes "l'héroïsme et les sacrifices de leurs aïeux pour que le peuple algérien puisse jouir de la liberté et de l'indépendance et vivre dans la dignité sur sa terre, uni et fier de son passé auquel il de

rait s'inspirer pour bâtir son avenir dans le cadre de la démocratie et la justice sociale". Le texte rappelle que les massacres du 8 mai 1945, qui ont constitué un "tournant décisif et un point crucial" pour la préparation du déclenchement de la Révolution de libération nationale un 1<sup>er</sup> novembre de l'année 1954, demeurent "une image vivante et immortelle gravée dans la mémoire du peuple algérien et une page rayonnante de sa lutte et son action militante dont l'histoire en est témoin et dont le message doit être transmis aux générations montantes".

## ENERGIE-GAZ

### Le GECF et l'OPEP examinent l'impact sur les marchés du pétrole et du gaz

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) ont examiné, lors de leur première réunion technique, l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'économie mondiale ainsi que sur les marchés du pétrole et du gaz, a indiqué l'Opep sur son site web.

Le Secrétaire général de l'OPEP, Mohammad Sanusi Barkindo, a rencontré le SG du Forum des pays exportateurs de gaz, Yury Sentyurin, dans le cadre de la réunion technique inaugurale du dialogue énergétique OPEP-GECF, tenue par vidéoconférence lundi. "Lors de cette réunion qui s'appuie sur le protocole d'accord bilatéral (MoU) signé

l'année dernière entre les deux organisations, il a été examiné l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'économie mondiale ainsi que sur les marchés du pétrole et du gaz", précise la même source.

Des échanges ont également eu lieu sur "les hypothèses et perspectives du marché de l'énergie à moyen et long terme et sur la collaboration technique sur les données et les statistiques", selon le communiqué commun de l'Opep et GECF.

Cette rencontre a été une occasion pour M. Barkindo d'informer le SG du GECF des récentes décisions prises par les pays signataires de la

Déclaration de coopération

lors des réunions ministérielles de l'Opep et non-Opep tenues en avril et début juin. Ces réunions ont décidé d'ajuster la production globale de pétrole brut de 9,7 Mb/j pour mai et juin 2020, avec une nouvelle prolongation jusqu'à fin juillet convenue lors de la 11<sup>e</sup> réunion de l'Opep+, a-t-il rappelé.

D'autres ajustements doivent avoir lieu pour un total de deux ans dans le cadre de l'accord initial, jusqu'au 31 décembre 2020 de 7,7 mb/j et du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 avril 2022 de 5,8 mb/j, a-t-il ajouté. Evoquant les points communs liant les deux organisations, dont leurs objectifs et les pays membres, le SG de l'Opep a déclaré: "Je pense qu'il y a beaucoup à apprendre les uns des autres".

Pour sa part, M. Sentyurin a souligné que depuis la visite de M. Barkindo au siège du GECF en 2018, la coopération entre les deux organisations s'était progressivement développée.

Il a, dans ce cadre, rappelé la signature du protocole d'accord en octobre dernier pour "échanger des connaissances, des expériences, des points de vue, des informations, des données et des pratiques dans les domaines d'intérêt mutuel". Il a ajouté que "ce premier dialogue technique représente un nouveau chapitre dans notre collaboration". Il a également déclaré "qu'à la lumière de la pandémie de COVID-19 et de la forte baisse consécutive de la demande de pétrole et de gaz, peut-

être est-il grand temps que l'industrie du gaz et du pétrole met en œuvre les connaissances et les solutions de l'industrie pétrolière. Utiliser les meilleures pratiques démontrées par votre communauté". Considérant l'OPEP comme un modèle pour les activités du GECF, il a souligné que le Forum avait bénéficié d'un échange toujours plus intense entre les officiers des deux organisations. L'Algérie, la Guinée équatoriale, l'Iran, la Libye, le Nigeria, les Emirats arabes unis et le Venezuela sont membres des deux organisations. L'Angola et l'Irak, pays membres de l'OPEP, sont également observateurs du GECF.

## ALGÉRIE-RUSSIE

### Le Général-Major Chanegriha en visite officielle en Russie depuis hier

Le Général-Major Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire par Intérim, effectuée à partir de mardi et ce jusqu'au 25 juin une visite officielle en Fédération de Russie où il prendra part aux festivités célébrant le 75<sup>e</sup> anniversaire de la victoire à la grande guerre patriotique de 1941-1945, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Le Général-Major Saïd Chanegriha est porteur d'un message du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale au président de la Fédération russe, Vladimir Poutine. "Sur invitation de Monsieur le Général d'Armée Choïgou Sergueï Koujouguévitch, Ministre de la Défense de la Fédération de Russie, Monsieur le Général-Major Chanegriha Saïd, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire par Intérim, entame à partir d'aujourd'hui 23 juin 2020, une visite officielle à Moscou, pour prendre part aux activités officielles de célébration du 75<sup>e</sup> anniversaire de la victoire à la grande guerre patriotique de 1941-1945", précise le communiqué du MDN. Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens d'amitié et de coopération entre l'Armée Nationale Populaire et les Forces Armées de la Fédération de Russie, sera une opportunité pour les deux parties pour examiner les questions d'intérêt commun, conclut le communiqué du MDN.

## AIR ALGÉRIE

### Début de revalidation de 600.000 billets

La compagnie aérienne Air Algérie a entamé une opération de revalidation de 600.000 billets, portant sur des vols domestiques et internationaux, ayant été achetés mais non consommés en raison de la suspension du trafic aérien le 18 mars dernier pour freiner la propagation du Coronavirus, a indiqué lundi le porte parole de la compagnie, Amine Andaloussi. "Air Algérie procède actuellement à la mise à jour de ses données de billetterie. Depuis le 18 mars dernier, 17.000 vols ont été annulés ce qui équivaut à 600.000 billets domestiques et internationaux", a-t-il expliqué à l'APS. Depuis le lancement de cette opération de mise à jour, hier dimanche, les agences d'Air Algérie "connaissent un flux important de clients dont la plupart sont venus revalider leurs billets pour leur reporter à une date ultérieure", a-t-il précisé. Les agences commerciales d'Air Algérie ont été rouvertes dimanche dans cinq (5) wilaya, à savoir Alger, Oran, Constantine, Annaba et Ouargla, après avoir été équipées des moyens de prévention contre la pandémie, selon les normes et les recommandations sanitaires. Selon le même responsable, les demandes de report portent pour la plupart sur des dates "allant au delà du mois de septembre" prochain. Le porte parole d'Air Algérie a assuré que la modification des billets achetés avant la reprise effective des vols se fait "gratuitement" dans la même classe, durant toute leur validité et avant la date de voyage prévu. Les clients de la compagnie peuvent ainsi bénéficier de "modifications sans frais dans la même cabine et pour toute destination dans le même pays", pour des voyages "allant jusqu'au 31 mars 2021". D'autres clients, par contre, demandent le remboursement de leurs billets, a-t-il avancé. M. Andaloussi a expliqué que ces clients peuvent bénéficier d'un "Voucher", c'est à dire d'un billet valable jusqu'au 31 décembre 2021 et qui donne lieu à un remboursement en cas de non-utilisation au delà de cette date. Le responsable a tenu à rappeler que la reprise du trafic aérien n'était pas une décision qui dépend d'Air Algérie mais qu'elle était une prérogative du président de la République. La suspension du trafic aérien algérien depuis la mi-mars a déjà engendré pour Air Algérie des pertes de 38 milliards de DA sur le chiffre d'affaires des vols passagers, un montant qui atteindrait les 89 milliards de DA d'ici à la fin de l'année. "On ne peut pas avancer de date pour la reprise du trafic aérien des voyageurs. La décision d'ouvrir l'espace aérien est une prérogative du président de la République. Cependant même si on décide de reprendre cette activité, on va le faire à hauteur de 30% de notre programme habituel, et on ne peut pas excéder les 40% d'ici à la fin 2020", avait déclaré M. Andaloussi à l'APS. Ainsi, "avec un tel scénario de reprise d'activité, les pertes de la compagnie pourraient atteindre 89 milliards de DA d'ici à la fin de l'année", a-t-il prédit. Selon les prévisions des experts, le retour au programme des vols de 2019, pour Air Algérie et pour les autres compagnies aériennes dans le monde, ne peut se faire avant l'année 2023 voire 2025. Depuis la suspension du trafic aérien le 18 mars, exception faite pour les vols cargo et pour les opérations de rapatriement, quelque 17.620 vols d'Air Algérie ont été annulés, que ce soit pour les lignes intérieures ou extérieures.